

THOS. DONOHUE

Nouveautés POUR SOIRÉE

Magnifiques robes de dentelle et Point Pilet. Jolies paillettes noir de couleur élégantes. Robes à Patrons en Dentelle blanches et écru.

Marquises, Ninon Voile, C p de Chine, Radium, C s fine et point de Fantaisie.

Garniture et Dentelle de tout genre.

THOS. DONOHUE

188 RUE ST-JEAN

FEU EMILE MOREL

TOUTE personne ayant des réclamations contre la succession d'Emile Morel, soit pries de les produire à 5 jours.
(S. S. S.) ELZEAR FORTIER & CIE.
21 jan-6

TEMOIGNAGE D'UNE MERE DE FAMILLE

Son enfant a été guéri d'une Hernie par le Bandage



LAMAIN

C'est le nom de BANDAGE HERNIAIRE Perfectionné de J. B. MORIN, destiné à devenir d'un usage général, par suite des qualités qui en font un instrument incomparable. Voici une lettre adressée à M. J. B. MORIN, par une dame J. MARTINEAU, de la Rivière à Pierre, qui peut se passer de commentaires:
M. J. B. MORIN, pharmacien, Monsieur,

Un de mes enfants souffrait de la hernie. J'ai essayé plusieurs sortes de bandages qui, loin de le soulager augmentaient ses souffrances. Mon attention ayant été attirée par les nombreux témoignages que j'ai lu au sujet du bandage Herniaire Perfectionné, "LA MAIN", de J. B. Morin, je résolus de m'en procurer un; cet instrument me soulagea promptement et graduellement la guérison s'est faite, il me fait plaisir d'annoncer que mon enfant a été complètement guéri par le Bandage Herniaire Perfectionné "LA MAIN" de J. B. Morin.

Bien à vous
Mme JOS. MARTINEAU,
Rivière à Pierre, Comté de Portneuf.
J. B. MORIN, PHARMACIEN
318 rue St-Joseph

The Imperial Live Stock Corporation

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT
Fonds de Garanti \$100,000
ASSURANCE CONTRE LA MORTALITE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

Nous assurons les chevaux et le bétail et payons le montant assuré dans le cas de mort par maladie, accident, incendie, foudre, abattage nécessité par maladie ou accidents. Pour renseignements, s'adresser:

Tel. 3012. J. EUG. LACHANCE, Agent Gen'l pour Dist. Québec.
Insp. Médical: E. MOFFET, Médecin Vétérinaire.

La situation politique EN BELGIQUE

La carrière et le mérite de M. Schollaert, président du conseil.—La question du Congo amènera-t-elle des complications

Bruxelles, 24.—M. Schollaert a donc prêté le serment constitutionnel entre les mains du roi, et le voici qui, par dévouement à son parti et à la chose publique, accepte la présidence du Conseil dans l'une des circonstances les plus difficiles de notre histoire politique.

Certains esprits n'étaient pas éloignés de croire que le ministère de Trooz aurait bien pu sombrer sur la question du Congo, et ils auguraient pour ce cas d'un ministère Schollaert; mais la mort, qui déjoue les prévisions des hommes, n'a pas permis à la droite de conserver cette réserve, et l'obligé à faire donner prématurément toutes ses forces.

Le grand intérêt de la situation est de savoir si le projet d'annexion du Congo sera maintenu tel que M. de Trooz l'avait présenté, ou si M. Schollaert, qui a eu ces derniers jours de longs entretiens avec le roi, a pu faire prévaloir les objections et les réserves que traduisaient les questions que, comme député et membre

de la Commission des XVII, il avait posées au gouvernement.

Homme de parti, nul sans doute ne l'est plus que M. Schollaert. De convictions profondes, d'une foi chrétienne ardente et d'un sens politique mûri, il est persuadé que seul le parti catholique est capable d'arrêter la marche socialiste et de réaliser le bonheur du pays. Mais nul n'est plus tolérant que lui, et il présente sous ce rapport une affinité singulière avec le docteur Kuyper, dont précisément on annonce le retour aux affaires en Hollande.

Profondément désintéressé, sans passion et sans ambition aucune, M. Schollaert n'a en vue que le bien du pays, le succès du parti catholique et le respect de la volonté parlementaire. Lui seul peut-être a toutes les qualités et tout le prestige nécessaires pour, au moment le plus critique, tenir au roi le langage qui dictera la situation. Aussi c'est avec la plus grande confiance que chacun lui voit assumer le très lourd fardeau du pouvoir.

SUR LES GRANDS LACS

LA SUPREMATIE COMMERCIALE

Appartiendra bientôt définitivement au Canada.—Une opinion américaine

Albany, 24.—Le surintendant des travaux publics de l'Etat de New-York, M. Frederick C. Stevens, vient d'émettre l'opinion que le canal Erie ne pourra bientôt plus rivaliser avec les voies de navigation canadiennes et que la suprématie commerciale sur les Grands Lacs restera définitivement au Canada. Il est d'avis que le canal, malgré les améliorations que l'on y fera, au coût de \$100,000,000 sera inutile dans cette lutte.

Enfin, M. Stevens croit que le gouvernement fédéral américain devrait lui-même construire un canal à eau profonde entre le lac Ontario et la rivière Hudson.

M. Stevens approuve les changements que l'on propose d'apporter au vieux canal Erie, mais il ajoute, qu'en somme, les besoins de l'Etat n'avaient pas été étudiés.

Si l'amélioration de neuf pieds avait été promptement exécutée, les besoins du commerce auraient été satisfaits pendant quelque temps. Bien plus, si le canal avait pu donner avant quatre ou cinq ans, passage aux barges de mille tonnes, la suprématie de l'Etat aurait été assurée, au moins d'une manière temporaire.

Mais M. Stevens craint que, lorsque ce canal sera terminé, les besoins commerciaux ne soient changés, et que le canal n'y puisse pas répondre. On devrait, dit-il, suivre dans la construction des canaux, le même système que dans la construction des chemins de fer. On ne bâtit pas pour l'avenir, pour aujourd'hui, ni même pour demain, mais on bâtit pour l'avenir. Les entreprises faites à un autre point de vue n'ont jamais répondu à leur but.

M. Stevens dit que le Canada va construire un canal à eaux profondes entre la Baie Georgianne et le St-Laurent. Ce sera le chemin le plus court pour les produits du Nord-Ouest. Lorsque cette grande entreprise sera terminée, M. Stevens ne croit pas que l'Etat de New-York, avec son petit canal, puisse lutter avec avantage contre le Canada pour la suprématie commerciale sur les Grands Lacs.

"Nous devons, dit M. Stevens, dans la lutte pour cette suprématie, considérer le Canada, comme un rival. La construction des chemins de fer, l'Etat de New-York et pour la nation américaine la suprématie du transport c'est de construire un canal d'une profondeur de vingt et un pieds entre la rivière Hudson et le Canal Ontario

sur l'emplacement du présent canal. Le gouvernement fédéral, a, en 1900, fait visiter le terrain, pour l'établissement de ce canal, au coût de \$198,000,000. Mais rien n'a été fait depuis.

M. Stevens demande l'aide du Congrès pour la construction tant espérée de ce canal. Les dépenses de l'Etat dans cette nouvelle entreprise ne seraient guère plus considérables que celles exigées pour compléter le canal de 12 pieds de profondeur.

La nouvelle voie pourrait donner passage à des barges de 8,400 tonnes au lieu que l'autre ne pourrait laisser passer que les barges de mille tonnes.

Les branches secondaires du Lac Ontario au lac Ontario et du lac Champlain jusqu'à Troy, pourraient cependant être construites suivant les anciens plans.

Les causes du retard dans l'achèvement du canal sont les méthodes employées. Les entrepreneurs ne sont pas obligés de terminer les travaux mais d'en faire seulement qu'une partie. D'un autre côté, l'entreprise totale a été morcelée en de trop nombreuses divisions. Avec ce système, bien que les travaux aient été commencés il y a trois ans, des contrats pour une somme de \$22,312,277 seulement ont été donnés et environ 20 p. c. seulement de l'ouvrage compris dans ces contrats a été exécuté.

M. Stevens suggère l'annulation de ces contrats ou autres mesures prises par les autorités de l'Etat. La moyenne des contrats en existence est de \$1,000,000 chacun et l'ouvrage nécessaire pour chacun coûte de \$10,000 à \$300,000, ce qui est excessif et inutile.

M. Stevens dit quel est le désir de voir des travaux commencés immédiatement après l'adoption du referendum est la cause de cet insuccès. Il considère cette manière d'agir comme une tactique financière des moins habiles.

Commun chez les femmes

Presque invariablement, elles souffrent de constipation; aussi devraient-elles faire usage des pilules du Dr Hamilton, parce qu'elles nettoient le système, régularisent l'estomac et les intestins et apportent une vigueur et une santé vraiment surprenante. Essayez ces pilules. Vendues à 25 cts.

Pour toutes réparations et accords de piano, veuillez laisser votre commande chez C. Robitaille, 320 Rue St-Joseph, Québec. Prix modérés; satisfaction garantie. Téléphone 2291.

Aussi, réparations de Gramophones, Phonographes, et Machines à Coudre.

"LA MAISON MODERNE"

"Magazine de famille" essentiellement "moral et canadien", intéressant, instructif, amusant. Abonnement: 50 cts pour un an; 25 cts pour six mois.
"Un numéro spécimen" envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Adressez: "La Maison Moderne", 16 rue St-Vincent, Montréal.

LA MOTION DU SENATEUR LANDRY

DEMANDANT UNE COMMISSION ROGATOIRE

Pour aller interroger les témoins belges

PROVINCE DE QUEBEC.
COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE RE: CONCESSION DE TERRAINS AU SYNDICAT BELGE D'ETUDES D'AFFAIRES AU CANADA
Aux Honorables Commissaires.

MOTION

De la part de Philippe Landry, de Notre-Dame de Québec, sénateur.
1.—Attendu que les honorables Commissaires ont été autorisés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en vertu de leur commission, à faire une enquête sur certaines accusations qui auraient été portées au cours du procès du Roi contre Asselin, au terme des Assises Criminelles, district de Québec, en avril dix-neuf cent sept;

2.—Attendu que la nature des dites accusations apparaît par les termes mêmes de la Commission ainsi émanée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil;

3.—Attendu que les dites accusations résultent du témoignage oral du dit baron de l'Epine, ainsi que des documents par lui produits avec sa disposition au cours du dit procès du Roi contre Asselin;

4.—Attendu que le dit baron Henri de l'Epine a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

5.—Attendu que les dites accusations résultent du témoignage oral du dit baron de l'Epine, ainsi que des documents par lui produits avec sa disposition au cours du dit procès du Roi contre Asselin;

6.—Attendu qu'en dehors des faits que la correspondance générale du baron de l'Epine avec Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, M. de l'Epine, a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

7.—Attendu que le dit baron de l'Epine a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

8.—Attendu que le dit baron de l'Epine a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

9.—Attendu que le dit baron de l'Epine a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

10.—Attendu que le dit baron de l'Epine a été examiné au cours du dit procès du Roi contre Asselin, le 23 mai et jours suivants;

entouré des négociations survenues; 11.—Attendu que par la preuve déjà faite devant cette commission, les dites et les lettres du dit baron de l'Epine sont en cause;

12.—Attendu qu'au mois de novembre dernier le secrétaire de la commission a été au dit baron de l'Epine pour lui demander de venir rendre témoignage à Québec sur ce qui fait le sujet de la présente enquête, et que le 24 novembre, le dit baron de l'Epine a répondu par une lettre qui est en la possession du secrétaire de cette commission, qu'il est prêt à rendre témoignage; si cette commission ordonne que son témoignage soit pris dans le pays où il réside, savoir, en Belgique;

13.—Attendu que la dite commission nommant les honorables commissaires a été émanée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil en vertu des dispositions des articles 500, 507 et 508 des Statuts Révisés de Québec de 1888;

14.—Attendu que d'après la section 508 des dits Statuts, les honorables Commissaires ont le droit de procéder en la présente enquête, pour examiner les témoins, de la même manière que dans toute procédure pendante devant les cours civiles;

15.—Attendu, de plus, qu'il apparaît, par les termes de la commission de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil que les honorables commissaires sont autorisés à entendre une ou des commissions rogatoires pour examiner des témoins à l'étranger;

16.—Attendu que la présente enquête ne saurait être complète et intégrale et satisfaisante pour l'intérêt public à moins que les témoignages du baron de l'Epine, du chevalier Ernest de Goethals et de M. Adolphe Camau, ainsi que le témoignage additionnel de M. Fernand Delard, ne soient tous produits devant cette commission;

Pourquoi le soussigné, l'un des membres du sénat du Canada, pour la province de Québec, demande respectueusement que des commissions rogatoires soient nommées suivant les termes du code de procédure civile, et suivant les dispositions des articles 281 et suivants d'icelui pour prendre le témoignage de M. Fernand Delard, le dit Henri, baron de l'Epine, le dit Ernest de Goethals, domicilié à Anvers, 215, avenue du Commerce, de Maître Adolphe Camau, domicilié à Bruxelles, 53, rue du Président, de M. Fernand Delard, domicilié à Anvers, 104, Rempart des Beguins, sur ce qu'il fait la matière de la présente enquête; le dit Philippe Landry, offrant de soumettre instantanément, à la loi, les noms des personnes, domiciliées en Belgique, capables de remplir la dite commission rogatoire, à moins que les représentants du gouvernement devant cette commission ne consentent à choisir une personne acceptée par le soussigné; et que de plus, il soit ordonné que ces commissions rogatoires émanent de façon à ce que le dit baron de l'Epine et les autres témoins susnommés soient examinés sans la formalité de l'interrogatoire et du contre-interrogatoire écrit, mais en vertu d'une commission ouverte; et que, dans le cas où il serait ordonné qu'il n'y a pas lieu d'émaner une commission rogatoire ouverte, les honorables commissaires fixent des maintes les interrogatoires et contre-interrogatoires qu'ils jugeront à propos, à la suggestion des parties d'avant cette commission et qui devront être soumis aux témoins susnommés, le soussigné offrant de maintenir les dites interrogatoires qu'il désire soumettre aux témoins ci-dessus.

Quebec, 18 janvier 1908.
PH. LANDRY.

Le célèbre café français de J. B. Rousseau

Les uns l'achètent à cause de son arôme; d'autres, parce qu'il est fort; tous, à cause de son incontestable supériorité sur les autres différentes marques connues.
Essayez-le; vous n'en voudrez plus d'autre.

Le Tri-centenaire

Ne fera pas plus d'impression sur le public que la grande vente de lingerie blanche chez les bons marchés offerts surpasseront votre attente.
Voyez leur grande annonce.
FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Vos Tortes Sont Prouvées

En laissant souffrir votre enfant pendant que vous pourriez bien vite le soulager en lui faisant prendre du

TAROL

Magnifique composé de Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue du Dr Ed. Morin.
Ayez-en une bouteille dès aujourd'hui.

F. SIMARD & CIE

Notre Vente à Réduction DE JANVIER

Continue de Remporter Chaque jour un succès toujours de plus en plus éclatant.

Durant cette Deuxième Semaine, une Multitude de Nouvelles Occasions Seront Offertes.

Cet événement annuel continu avec des valeurs sans égales et toujours de plus en plus patronnées, tandis que d'autres grandes ventes se sont épuisées après deux ou trois jours. La raison qui fait que nos ventes sont si achalandées est que les personnes qui ont eu le bonheur d'en profiter, le disent à leur voisin, et nous sommes toujours prêts à répondre aux demandes de chaque jour par des occasions nouvelles et qui ne peuvent être égalées ailleurs.

Manteaux Pour Dames

Une Offre Importante pour cette Semaine

MANTEAUX d'opéra et pour soirée, en très beau drap, couleurs pastels, avec appliques de brails, et doublés.

PRIX SPECIAL

\$13.50

Prix Reg. jusqu'à 27.50

MANTEAUX en "Caracul" importé, 50 pouces de long, doublé jusqu'en bas.
MANTEAUX en drap chiffon noir et couleur plusieurs modèles, garnie de braid.
MANTEAUX en très beaux tissus mélangés, copies des modèles importés.

ETOFFES A ROBES

Nouveaux Tweeds mélangés pour Costumes tout laine, grande variété de patrons 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000, 1002, 1004, 1006, 1008, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768

Salle de l'Auditorium

MARDI, 28 JANVIER 1908

L'Hon. Thos. Chapais

Donnera une conférence politique sous les auspices de l'Union Conservatrice du District de Québec.

Sujet: LE PARTI CONSERVATEUR

Les dames sont admises. L'on peut se procurer des billets en s'adressant aux bureaux de "L'Événement" et du "Chronicle".

LEVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Travée, imprimé et publié par la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT, incorporée par lettres patentes de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENTS: Un an \$3.00, six mois \$1.50. Adresser à l'Édition, 110, rue Saint-Jacques, Québec, P. Q.

QUÉBEC, 27 JANVIER 1908

L'ALCOOL ET LA RACE

L'alcoolisme a été d'épouvantable qu'il ne ruine pas seulement physiquement et moralement le buveur lui-même, mais encore sa descendance, parmi laquelle on ne compte plus les buveurs, les idiots, les imbéciles, les aliénés, les criminels et les épileptiques, tous voués dès leur naissance, et par leur naissance même, au bagne, à l'hospice et aux asiles d'aliénés.

Le buveur y envoie à peu près fatalement — à échéance plus ou moins longue — ses enfants, pourant bien innocents, victimes d'une faute qu'ils n'ont pas commise.

Le Dr Lagrain a observé la descendance de deux buveurs: l'un, père, grand-père, absinthique; 2ème, fils absinthique; 3ème, deux fils, l'un absinthique et épileptique, l'autre aliéné et alcoolique; lère génération, grand-père, absinthique; 2ème, une fille morte de naissance; neuf enfants morts de convulsions en bas âge; un fils buveur qui a (3ème) huit enfants dont quatre atteints d'esprit, deux morts quelques mois après leur naissance et deux nés avant terme.

Le Dr Morel, de Rouen, l'un des plus célèbres aliénistes de France, fixe comme suit le rôle de l'alcoolisme dans les familles: lère génération, excès alcooliques; 2ème, ivrognerie habituelle, accès de folie, ramollissement cérébral; 3ème, mélanges, hypochondrie, suicides, homicides; 4ème, imbecillité, idiotisme, stérilité, extinction de la famille.

Telle est une partie seulement de la lamentable histoire de l'alcool et l'on est en droit de dire que cette boisson est une des plus déplorables inventions que l'homme ait jamais faites.

Dr CHATELAIN.

Le Révérend Georges-Pierre Côté, ancien curé de Ste-Croix, décédé hier à l'Hôpital-Général de Québec, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph et de la congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8.30 heures, en l'église de Ste-Croix.

Demain, mardi, à 8 heures, un service sera chanté à l'Hôpital-Général. Dans l'après-midi du même jour le corps du défunt sera transporté à Ste-Croix, par le train de l'intercolonial qui part de Lévis à 12.55 heures.

RUGG, LAFRAMME, Ptre, Secrétaire. Archevêché de Québec, le 27 janvier 1908.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau-Chief) 21 rue St-Jean, en face de la Côte de Palais.
ST-ROCH 73 rue St-Joseph.
ST-SAUVÉUR 831 rue St-Vallier.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE, coin Côte La Montagne et rue St-Pierre.
LEVIS 103 rue Commerciale.

LA CAISSE RECOIT DES DEPOTS DE 25 CENTIMS ET PLUS. Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour. — DEPOTS RECUS PAR LA MALLE —

LETTRE D'OTTAWA

Le droit des représentants du peuple.—L'idée de M. Laurier sur la réforme du Sénat.—L'enquête sur l'armurerie Ross

(SPECIAL A "L'ÉVÉNEMENT").

Ottawa, 26.—M. Laurier et la majorité de la Chambre des Communes se sont déjugés deux fois cette semaine et avec une désinvolture qui n'est pas faite pour relever le prestige du Parlement.

Après avoir accepté la résolution de M. Borden affirmant le droit des députés de prendre connaissance de tous les documents publics qui ne touchent aucunement au secret d'Etat, M. Laurier et sa majorité servile ont voté pour refuser à M. Ames l'accès à ces mêmes documents.

Chaque de ces résolutions a provoqué un débat très énergique et si la Chambre ne siège pas à l'heure qu'il est, c'est parce que M. Laurier, voyant la détermination de l'opposition, a annoncé qu'il fera lundi une déclaration à ce sujet. Durant la journée d'hier, M. Borden et ses partisans ont tenu un caucus où ils ont décidé d'épuiser tous les moyens d'obtenir leur juste demande. Leur détermination de ne point céder a surtout été provoquée par la tyrannique déclaration de M. Fielding, que la minorité dans la Chambre n'a pas d'autres droits que ceux que veut bien lui accorder la majorité. Cette déclaration a, sans doute, échappé au ministre des Finances dans le feu de la discussion, mais elle ne révèle pas moins fidèlement la doctrine de tout chef libéral: la force prime le droit. Seulement cela ne réussit pas toujours, car si l'opposition a consenti à ajourner les hostilités, elle n'a pas voulu laisser passer un seul des crédits demandés par le gouvernement et elle a bien fait. Celui-ci est averti: la minorité fera respecter ses droits par tous les moyens parlementaires à sa disposition.

La demande de M. Ames est extrêmement raisonnable. Il a obtenu, l'an dernier, copie de documents concernant la vente des terres dans l'Ouest. Neuf pages de cette copie sont presque incompréhensibles, et M. Ames a voulu voir l'original de ces neuf feuillets. Le sous-ministre lui a refusé ce droit et il lui a dit qu'il devait demander cette permission à la Chambre. C'est ce qu'il a fait et y a dix jours, alors que le gouvernement a refusé de lui laisser voir l'original à moins qu'il ne donnât une bonne raison. L'opposition a répondu que M. Ames n'avait pas de raison à donner, qu'il a le droit d'avoir ce qu'il demande à moins que le gouvernement déclare que ces documents sont des secrets d'Etat. Mais pour enlever au gouvernement tout prétexte de lui refuser l'accès à l'original, M. Ames a déclaré qu'il voulait voir cet original afin de s'assurer si la justification des conclusions auxquelles le reste du document le porte à arriver sur ce sujet. Or, malgré cette raison, M. Laurier a persisté dans son refus. Sa majorité l'a approuvé. Le gouvernement pensait, sans doute, que l'opposition laisserait l'affaire là.

Aussil quand M. Borden ramena la question sous forme de résolution affirmant le principe général que les représentants du peuple ont le droit de prendre connaissance de tous les documents d'intérêt public, M. Laurier, inquiet de la tournure que prenaient les choses, crut-il s'en tirer définitivement cette fois en acceptant la résolution du chef de l'opposition. Il reconnaissait donc le droit invoqué par M. Ames. Il se contredisait, espérant par cette contradiction pacifier complètement l'opposition.

Mais celle-ci ne veut pas seulement la reconnaissance de la théorie, elle veut surtout la pratique. Et c'est pourquoi son droit étant admis, elle a réclamé l'original demandé par M. Ames. C'était logique. Pas du tout, a répliqué M. Laurier. Vous voulez ce document simplement pour faire reconnaître votre droit; eh bien, vous ne l'aurez pas. De droits, vous, la minorité, mais vous n'en avez pas, a ajouté M. Fielding. Nous sommes les maîtres et soyez contents de ce que nous vous donnons.—Jamais, jamais, a répondu M. Borden, nous ne nous soumettrons à une pareille doctrine. Et l'opposition, écartée par son

chef, a repris cette lutte pour le respect des représentants du peuple, qui sera continuée de mille façons si le gouvernement ne veut pas se montrer raisonnable. Attendons à lundi pour voir quelle pirouette nouvelle M. Laurier inventera.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il souffre de quelque chose à la tête, M. Laurier. Au cœur, cela est reconnu, le premier-ministre canadien-français souffre d'un accès de britishisme qui a étouffé tout sentiment canadien-français qu'il a pu ressentir autrefois. Il l'a dit lui-même, il est anglais jusqu'au trognon. Aussi n'ai-je pas été surpris de l'entendre dire qu'une réforme du Sénat qui lui conviendrait serait celle qui donnerait à chaque province une représentation réduite dans la Chambre Haute: cinquante-quatre sénateurs en tout, dont six pour Québec. Actuellement Québec compte pour près du tiers dans la représentation sénatoriale. Avec ce projet qui plairait davantage à M. Laurier, elle ne compterait plus que pour le sixième. L'influence canadienne-française serait, du coup, réduite de cinquante pour cent. M. Laurier pourrait mourir content ensuite, puisqu'il aurait presque complètement étouffé l'influence politique des siens. Heureusement que notre premier-ministre ne semble pas tenir beaucoup à cette idée. De fait, il avoue que si la constitution du Sénat doit être changée, il ne sait pas trop quelle forme il lui fait donner.

Et c'est ce qui me fait douter un peu de la lucidité intellectuelle du premier-ministre. Par moment il semble divaguer. Son discours sur cette question de la Chambre Haute était pénible à entendre, mais il est encore plus triste à lire. On dirait d'un esprit en peine. Voici un homme qui s'était engagé à changer la constitution du Sénat, qui a dû y penser depuis dix ans qu'il a émis cette idée, et qui, le temps venu de se prononcer, de dire à quelle conclusion il est arrivé, exprime vaguement une opinion qui porte le gémissement d'une trahison de sa race, et après avoir jeté dans la public cette idée qu'un fanatique quelconque sera peut-être trop heureux d'invoquer un jour, finit par conclure qu'il ne sait trop ce qu'il faut faire. J'entends dire qu'à ce discours plusieurs de ses partisans se demandaient si le premier-ministre avait encore sa tête à lui. Ils ont bien raison. Si un député anglais avait parlé comme M. Laurier a parlé ce jour-là, toute la presse libérale le dénoncerait comme le plus grand ennemi des Canadiens-français. Si le premier-ministre n'est pas cet ennemi, qu'est-ce donc...

L'enquête que fait actuellement la commission des comptes publics sur l'armurerie Ross éclairera-t-elle le mystère qui semble entourer cette entreprise.

Voici les faits en résumé:

Un jour, le gouvernement décide de faire fabriquer des fusils au Canada. Il fournissait le moule. La compagnie Ross fut organisée et le gouvernement lui commanda des milliers de fusils pour lesquels il s'engageait à payer d'avance 70 pour cent du prix total. La compagnie se mit à l'œuvre. Quatre-vingt changements ont été faits au modèle primitif. Bons ou mauvais il y a actuellement trente-trois mille fusils de fabriqués, et quand la compagnie en aura fabriqué encore dix-sept mille, dont six mille sont à peu près terminés, notre milice sera complètement armée. Et après? Eh bien après, l'avocat de la compagnie nous dit que l'armurerie fermait, faute de travail.

Comment se fait-il que l'on ait commencé la fabrication d'un fusil sur un modèle imparfait?

Si, comme le prétend l'avocat de la Cie Ross, celle-ci a dépensé plus d'un million de piastres pour l'établissement de cette fabrique, peut-on croire qu'elle ait immobilisé tout ce capital en une seule année d'une exploitation de sept à huit ans?

Tous les changements faits au modèle primitif ont-ils donné un bon fusil?

Est-il vrai que le fusil marqué I ne vaut presque rien?

Le fusil marqué II est-il un fusil beaucoup meilleur?

Le fusil marqué No. III est-il parfait?

Pourquoi l'armurerie Ross ne peut-elle pas continuer sa fabrication sans l'aide du gouvernement?

Combien de fusils lui a-t-on commandés en premier lieu?

Était-il entendu qu'on lui en commanderait d'autres?

Enfin pour quelle raison le gouvernement refuserait-il de lui continuer son patronage?

Réformes judiciaires

L'hon. Th. Chase Casgrain et les réformes judiciaires

A propos des suggestions concernant les réformes judiciaires, l'hon. M. Casgrain adresse à la "Patrie" la lettre suivante:

Montréal, 23 janvier 1908.
M. le Rédacteur de "La Patrie",
Rue Ste-Catherine, Est,
Montréal.

Cher Monsieur,
Je me permets de vous écrire un mot au sujet d'une question qui intéresse non seulement les avocats, mais le public en général.

Il y a longtemps qu'on se plaint avec raison, à Montréal, des retards apportés dans l'audition des causes à la cour Supérieure. Lorsque j'avais l'honneur d'occuper le poste de procureur-général, les plaintes étaient déjà tellement grandes que j'avais proposé une mesure devant, à mon humble avis, remédier au mal qui existait déjà. La mesure dont j'étais l'auteur, n'ayant pas réuni les suffrages du plus grand nombre, a été abandonnée. Depuis ce temps, on a essayé en nommant quelques juges de plus pour le district de Montréal, ce faire marcher les choses plus rapidement; mais aujourd'hui, malgré la bonne volonté des juges et leur travail constant le mal, au lieu de diminuer, semble augmenter. Au terme de décembre dernier, la plupart des causes inscrites pour ce mois ont été renvoyées au mois de janvier. Aujourd'hui, nous sommes en retard de plusieurs jours sur le rôle de ce terme et il s'écoulera nécessairement, entre la date de l'inscription d'une cause et la date de l'audition, un délai variant de quatre à six mois.

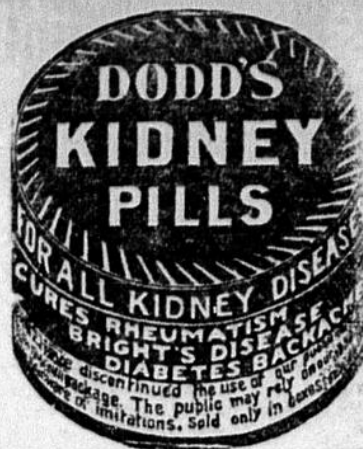
Je n'ai pas besoin de m'étendre sur les inconvénients d'un pareil système; les retards dans la collection de montants justement réclamés, les frais énormes encourus, et la confiance diminuée du peuple dans l'administration de la justice.

Plusieurs nouveaux systèmes ont été suggérés, mais par suite de ce que l'occasion de se réunir et de discuter la question entre gens d'expérience ne se présente pas, l'on reste toujours dans le statu quo. Il est grandement temps que l'on prenne des mesures qui produiront un résultat pratique.

Pour ma part, je serais en faveur d'un changement à la loi, en vertu duquel on amènerait à Montréal les juges dont la résidence actuelle est fixée à Sorel, Knowlton, St-Hyacinthe, Joliette, Beauharnois et St-Jean; les districts dont je viens d'énumérer les chefs-lieux seraient desservis, d'après une liste fixée par le juge en chef, à tour de rôle, par tous les juges du district de Montréal. Au lieu donc de quatre juges résidant à Montréal, il y en aurait vingt, dont les services seraient distribués, suivant les besoins, sur une nouvelle division judiciaire, comprenant tout le territoire s'étendant à l'est de Sherbrooke et au sud d'Ottawa. Les termes dans les districts ruraux autour de Montréal, seront fixés par l'Ordre en Conseil et il pourra être dit dans la loi que le juge devra se tenir dans le district pendant toute la durée du terme jusqu'à ce que toutes les causes prêtes soient entendues. Le chef-lieu, avec tous ses officiers, demeurera ce qu'il est aujourd'hui, la seule différence étant que la résidence du juge, au lieu d'être fixée par la loi ou par l'Ordre en Conseil le nommant, dans le district auquel il est assigné, sera fixée à Montréal.

Je n'entre pas dans d'autres détails ni dans une discussion plus approfondie de mon projet.

Pour le moment, je suggère au gouvernement provincial de déléguer



à l'ouverture de la prochaine session, trois de ses membres pour faire d'ici une étude complète de la question ici même à Montréal; ces messieurs pourront étudier les statistiques, interroger les juges, les avocats, les officiers publics des différents districts, se rendre compte exactement des besoins de la situation et élaborer un projet de loi qui, dès la prochaine réunion de la Législature, pourra être discuté et adopté.

Si les membres du gouvernement sont trop occupés pour pouvoir entreprendre la tâche, je leur demande instamment de nommer trois commissaires, indépendants de toute influence politique, qui se mettront sérieusement à l'ouvrage et qui n'auront en vue d'autre résultat que d'apporter immédiatement un remède au mal dont tout le monde se plaint et qui est devenu intolérable. Ce travail pourrait être fait dans un mois.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

TH. CHASE CASGRAIN.



TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS
Le service QUÉBEC ET LEVIS
Tous les 30 minutes de 7.00 a.m. à 6.00 p.m. et au-delà.

De Québec	De Lévis
7.00 à 11.30 p.m.	7.30 p.m. et 12.00 a.m.
VOYAGE SPECIAL de Québec.	VOYAGE SPECIAL de Lévis.
9.00 P.M. Q.C.R. et I.C.R. trains.	9.30 P.M. Q.C.R. et I.C.R. trains.

LES GLACES ET LE TEMPS PERMETTANT

Les glaces et le temps permettant
Le et après le 1er Décembre 1907
Les voyages ci-dessous se feront pour la commodité des voyageurs sur les lignes de chemins de fer sous-mentionnées sans garantie (Dimanches exceptés)

QUÉBEC	LEVIS
Chemin de fer Intercolonial	
A.M. 7.00 Express pour Campbellton.	A.M. 10.00 Express de la Rivière du Loup.
P.M. 12.30 Express pour Montréal.	P.M. 1.00 Express direct de Halifax.
1.30 Express pour Montréal.	4.30 Express pour Montréal.
2.30 Express pour la Rivière du Loup.	5.30 Express de Montréal.
1.00 Express direct pour Halifax.	8.30 Express de Campbellton.
Chemin de fer du Québec-Central	
A.M. 7.00 Express pour les Cantons de l'Est et Fortin.	A.M. 1.30 Express de Fortin et Springfield.
P.M. 1.30 Express pour Eston et Springfield.	1.40 Express de Montréal.

Traverse du Grand-Tronc

QUÉBEC	QUÉBEC-STO
A.M. 6.20 Express pour l'Ouest.	A.M. 7.30 Express venant de l'Ouest.
P.M. 12.30 Mail pour l'Ouest.	P.M. 1.30 Mail venant de l'Ouest.
1.30 Express pour l'Ouest.	

NOTRE GRANDE Vente à Réduction

15 à 50% D'ESCOMPTE Sur nos prix réguliers pour argent comptant ou payer sur livraison.

GLOVER, FRY & CIE

Célébration du Tri-Centenaire DE QUEBEC

EN AOUT 1908

Tous les résidents de Québec sont instamment priés de mettre autant de chambres que possible dont ils pourront disposer convenablement, à la disposition des milliers d'étrangers et de visiteurs qui viendront à Québec à l'occasion de la célébration du Tri-Centenaire de Québec.

Les détails, quant au nombre de chambres, aux repas par jour, au prix, etc., devront être envoyés au sousigné sans délai.

Des suggestions sur le meilleur mode d'accueillir les étrangers seront reçues avec reconnaissance.

Adressez toute communication: LE PRÉSIDENT du comité des Logements et d'Hôtellerie, Célébration du Tricentenaire de Québec, 46 rue Dalhousie, Québec.

AU GRAND MAGASIN DE QUEBEC-CENTRE

Faguy, Lepinay & Frère

254 et 264, Rue St-Jean - Québec

GRANDE VENTE DE Marchandises Blanches

LUNDI, LE 27 JANVIER A 8 HRS

Commencera Notre Grande Vente de Marchandises Blanches :: ::

¶ Nous ne mettons aucun prix sur cette liste. Nous laisserons au public le soin de juger du grand avantage de cette vente. N'oubliez pas de visiter le Département des Dames.

EN FOULE LUNDI

AU GRAND MAGASIN DE QUEBEC-CENTRE

Faguy, Lépinay & Frère

254 et 264 rue St-Jean - Québec

Volumes Utiles, Amusants

5 cts chacun ou 6 pour 25 cts, Port Payé.

L'Ecamoteur en Poche—Récits et Taleaux—Silhouettes Nouvelles—Ali-Baba—David Rizio—Le Phonographe—Contes de la Jeunesse—Recueil de Rebours—Le Secrétaire des Amants—Le Secrétaire Général—Viandes, v. d'ailleur, Glibet—Poisons—Le Petit Médecin de la Famille—Manuel de Poésie—Langage des Fleurs—500 Collemours—La Femme Poisson—Jeu de Quilles—Auguste Roi des Blagueurs—La Flûte Enchantée—Questions de Devinettes—Le Petit Liqueuriste—Le Timbrophile—Le Joyeux Bazouf—Bébé Amusant—Le petit livre des Songes—Recueil de Combies—Les Boîtes-Mères—Jeu Innocent—Le Petit Poucet—Livre de Charades—Le Petit Cuisinier Bourgeois—Le Joyeux de Thyli—Recettes de Confitures—Le Petit Conteur—Le Petit Oracle—Contes Fantastiques—Le Jardinier Potager—Farces Innocentes—Usages du Monde—La Photographie—Manuel du Pêcheur—La Belle aux Cheveux d'or—Boissons distillées—L'Art de Plier les serviettes—Le Petit Chaperon Rouge—Robinson Crusoe—Tour de Cartes—Les Tribunaux pour Rire—La Femme Poisson—Coquilles Typographiques, etc., etc., etc.

J. ALF. GUAY, Libraire Gros et Détail

Bureau Chef: 283 St-Joseph. Succursale: 212 St-Jean, Tel. 3130

Fondée en 1876 Téléphone 2224

CHARLES VEZINA

ENTREPRENEUR

PLOMBIER, FERBLANTIER, COUVREUR, Spécialité: CHAUFFAGE A LA VAPEUR, AIR CHAUD et EAU CHAUDE :: ::

Assortiment varié d'appareils électriques et de plomberie les plus modernes ainsi que de Poëles de cuisine et de passage de toutes marques et de réfrigérateurs.

AUSSI EN MAINS

Assortiment complet de matériaux de couverture en ASPHALTE et RUBBER de la Bradford Roofing Company, de Brantford, Ontario, dont M. Vezina vient d'acquies l'agence générale pour le district de Québec.

Ces matériaux remplacent avantageusement les systèmes de couverture en toile, bardeaux et gravier.

119-123, Du Pont, Québec

AMUSEMENTS

BENNETTS
AUDITORIUM

CETTE SEMAINE

TRIO MARNO

Le Plus Amusant Numéro.

FORRESTOI DILL & WAR

et non Chien

UNA CLAYTON 60

Dans WHAT'S IS A NAME?

VERNON.—Ventriloque

Basque Quartette

Chanteurs du Grand Opera

Matinées tous les jours à 2.30. 15 et 25c

Soirées à 7.15. 15-25-35 et 50c

THEATRE POPULAIRE

TELEPHONE 2754

Semaine du 27 Janvier 1908

Le Grand Drame de la Revolution

PAUL KAUFAR

M. TOUGAS,

Dans le rôle principal.

NOUVEAUX ARTISTES

Décor et Costumes splendides

VUES ANIMÉES NOUVELLES

Matinées: Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi

Matinées: 10, 15, 25, 35, 50c

Soirées: 10, 15, 25, 35, 50c

Academie Rollaway

GRANDE MASCARADE

de la St-Valentin

BISSEXTILE

VENDREDI SOIR LE 15 FEVRIER

Celle année étant bissextile, les dames au-

ront l'avantage de choisir leur partenaire

aux 15 et 16 du programme. Cinq prix en

argent et billets d'admission.

Prix spécial pour le costume le plus ori-

ginal. Parfums tous les mardis, jeudis et samedis

après-midi et soirs.

LE NICKEL

(Ci-devant TARA HALL)

TOUS LES JOURS

Représentation Continue, de 12

(midi) à 6 p.m., 7 à 10.30 p.m.

VUES ANIMÉES

ET CHANSONS ILLUSTREES

5c ADMISSION 5c

Restez aussi longtemps

que vous voudrez.

Toujours quelque chose

de Nouveau!

'AMOUR'

Le SECRET de se faire aimer

par qui l'on veut, à l'encontre de

tous rivaux, enseigné par la mé-

thode honorable, rapide, sûre et

certaine des Tropiques. Envoyez

votre adresse avec 10 cts pour plus

amples détails.

Dr M. PILON

Boite 901, Montréal, Canada.

13 jan-1 m

FROMAGES:

Camembert 30c.

Rafiné Rousseau 12c.

Neuf chatel 10c.

Sweet Meadow 10c.

Roquefort 45c.

Vieux Canadien Coloré 20c.

Vieux Canadien Blanc 25c.

Canadien Doux 16c.

McLaren Jarres 25c et

Gruyères 35c.

Pinxter etc. 25c.

Bpirerie ELZEAR TURCOTTE

LE TEMOIGNAGE DE M. DE JARDIN

Transquestionné par Mtre Laflamme

(Suite)

Q.—Voulez-vous prendre communi-
cation d'un document qui est produit
comme exhibit No. 9 dans le procès
Asselin, qui est une lettre adressée
par M. Turgeon à M. de l'Épine, en
date du vingt-trois janvier dix-neuf
cent six (1906) également, et qui
commence par les mots: "Je vous
écris par le même courrier une lettre
un peu plus soignée."

R.—Parfaitement, je l'ai; elle suit
l'autre.

Q.—Voulez-vous constater si le do-
cument que vous exhibez est le docu-
ment qui vous a été transmis par M.
de l'Épine et que vous avez envoyé
à M. de l'Épine dans votre lettre du
huit février, exhibit 42?

R.—Parfaitement.

(Une vraie copie du document pro-
duit comme exhibit No. 9 dans le
procès Asselin sera produite dans le
présent dossier comme pièce No. 44.)

Q.—Qu'est-ce que c'est monsieur De-
Jardin, qui vous avait si vivement in-
teressé dans la lettre moins soignée
que l'autre?

R.—C'est, je suppose, car je te vois
rien d'autre dans cette lettre—le rap-
port d'un voyage à Cobalt par M.
Obalski, les progrès faits par Cobalt
en quinze mois de temps, cela m'a
beaucoup intéressé, évidemment, ça
montrait les progrès faits par l'indus-
trie au Canada.

Q.—Cela n'a pas un peu activé votre
zèle pour mettre la main sur l'option?

R.—Non, Cobalt n'a rien à faire
avec la concession de l'Abbitibi.

Q.—Monsieur le ministre, vous
dites ceci: "Je ne saurais trop
vous engager à pousser avec célérité
la conclusion de l'affaire, deux syn-
dicats américains m'ont fait presen-
tir dans pratiquement le même ter-
rain, etc." Cela ne vous a pas spé-
cuné quelque peu?

R.—Non, restons très froids en af-
faires; ça ne m'a pas étonné qu'il y
eut d'autres amateurs pour une riche
concession, une belle concession;
mais nous ne pouvons pas marcher
plus vite que de la faire examiner
par des experts et juger par leur rap-
port. Or, à ce moment-là, il ne sa-
geait pas encore de cela, puisque c'é-
tait en janvier dix-neuf cent six (1906).

Q.—Dans tous les cas, vous avez in-
terprété ces deux lettres-là pour ce
qu'elles sont, comme un encourage-
ment à vos collègues de prendre l'af-
faire?

R.—Si l'affaire était bonne, oui.

Q.—Est-ce que M. le baron de l'É-
pine vous a transmis dans sa lettre du
cinq février un cablogramme qu'il
avait reçu, ou qu'il aurait reçu, de M.
Turgeon, le même jour, vingt-trois
janvier?

R.—Si vous avez l'obligeance de me
dire en quel consistait le cablogramme,
je pourrais me rappeler.

Q.—Le cablogramme qui semble
avoir été reproduit dans le proces-
verbal de votre séance du vingt-quatre
janvier et qui se lit comme suit:

"Concession peut être facilement
portée au double, mais urgente; ai
déjà deux demandes syndicales améri-
caines."

Q.—Cablogramme reçu le vingt-trois
janvier. Est-ce que ce cablogramme
vous a été communiqué en même
temps que les deux lettres qui vous
ont été transmises?

R.—Il n'y a aucun doute que nous
en avons reçu communication, ce té-
léggramme m'est familier. Je m'en suis
la façon dont ça nous a été com-
munié; mais que nous en ayons eu
connaissance, il ne peut pas y avoir
de doute.

Q.—A cette séance du dix, où à la
séance du vingt-quatre, a-t-il été ques-
tion de l'opportunité, pour vous ou
pour d'autres membres du syndicat, de
venir au pays examiner les terrains
ou les faire examiner?

R.—A ce moment-là je n'avais pas la
moindre idée de venir au Canada;
cela ne s'est décidé qu'à la fin du mois
de mars, et ça n'avait rien à faire
avec l'affaire de l'Épave.

Une communication de Charnesse

Q.—Maintenant, voulez-vous dire
si vous avez reçu du baron de l'Épine
au commencement de février, une let-
tre en date du cinq février, venant de
Charnesse, et où M. le baron de l'É-
pine se plaint de l'inaction, ou de ce
qu'il appelle l'inaction du syndicat?

R.—Oui, j'ai une lettre de la Char-
nesse en date du cinq février.

Q.—Nous n'en avons pas de copie,
monsieur DeJardin. Voulez-vous dire
si vous avez l'original de la lettre, et
si vous ne l'avez pas, voulez-vous la
dictée, la copie, ou un sténographe?

R.—Elle est très longue.

PAR Mtre GREENBERG:

J.—C'est une lettre de qui?

R.—Du baron de l'Épine, datée de

la Charnesse, le cinq février.

Q.—Adressée à qui?

R.—A moi, comme membre du con-
seil de direction. J'en ai une copie.
(Le témoin montre cette copie à
Mtre Laflamme.)

Cette copie n'est pas complète, Mtre
Laflamme. Il y a dans cette lettre des
détails tout à fait intimes. Il dit: "M.
Obalski vient d'être nommé
surintendant des mines." Les deux
derniers paragraphes sont privés, ils
ne se rapportent pas à l'affaire, je
comprends que l'on n'ait pas copié
cette partie-là.

PAR L'HON. JUGE CHARBONNEAU

Q.—L'extrait serait exact?

R.—Oui, Votre Seigneurie, c'est tout
ce qui se rapporte à l'affaire.
(Copie de partie de la lettre est pro-
duite, pièce 45.)

PAR Mtre LAFLAMME:

Q.—Monsieur DeJardin, il est dit
dans cette lettre, pièce 45:

"En laissant l'option en mon nom
le syndicat laisse passer sur moi vis-à-
vis du ministre la responsabilité de la
conclusion de l'entreprise, et si au mois
d'avril l'expédition projetée n'était pas
en mesure d'être exécutée, d'une fa-
çon absolument sérieuse, je serais ex-
posé à des reproches qui nuiraient
considérablement à mes rapports avec
le gouvernement de Québec."

Vous avez apprécié cette plainte que
vous transmettiez M. le baron de l'É-
pine dans le temps?

R.—Qui n'était pas fondée, en ce
sens... Je concevais sa nervosité, qu'il
était anxieux que les préparatifs fus-
sent faits pour l'expédition; je con-
cevais parfaitement bien cela, et cela
me prouvait...

Q.—C'est-à-dire que M. le baron de
l'Épine, dans sa lettre du cinq de fé-
vrier, exhibit 45, était anxieux au
même degré, certainement pas plus,
que M. Turgeon paraissait l'être dans
les deux lettres du vingt-trois janvier
dix-neuf cent six (1906), n'est-ce pas;
ils étaient tous deux anxieux que ça
marche?

R.—M. de l'Épine semblait désen-
couragé que l'affaire ne tombât pas à l'eau,
après...

Q.—Et M. Turgeon aussi?

R.—M. Turgeon, je n'ai pas à ap-
précier les lettres de M. Turgeon au
baron de l'Épine, mais j'apprécie la
remarque du baron de l'Épine, parce
qu'il avait une certaine responsabilité
morale envers le gouvernement de
Québec; il avait fait des promesses à
mon titre et il voulait que ces pro-
messes fussent réalisées. Mais nous
n'avons jamais hésité dans nos prépa-
ratifs; ces préparatifs étaient en cours,
faisaient en correspondance avec
plusieurs personnes pour les envoyer
là-bas, et nous avons fait ce que nous
devions faire. Nous avions jusqu'au
mois de mai.

Q.—Tous les lettres que M. de l'É-
pine a envoyées à M. Turgeon s'en-
tendent passées par le bureau de direc-
tion?

R.—Ah! non, il n'y avait que des
lettres que nous avions prié le baron
de l'Épine d'adresser au gouvernement
qui nous ont été soumises en premier
lieu; mais j'ai vu dans les journaux,
dans la publicité qui a été donnée à
la correspondance, beaucoup de let-
tres dont je n'aurais pas eu connais-
sance—dont le baron de l'Épine, du
reste, n'avait pas à me donner con-
naissance.

Q.—Vous n'êtes pas prêt à le blâ-
mer pour cela, il n'était pas obligé de
convoyer le bureau de direction d'ur-
gence toutes les fois qu'il voulait en-
voyer une lettre?

R.—C'est évident.

Q.—Pour une option qui lui appar-
tenait encore?

R.—Je suppose qu'il nous a commu-
nié ce qui était nécessaire. Je ne
vie pas de lettre en particulier en
disant cela.

Q.—Avez-vous pris communication
ou connaissance dans le temps d'une
lettre qu'il aurait adressée à M. Tur-
geon, le vingt-sept février dix-neuf
cent six (1906)?

—Une lettre adressée au ministre
par M. de l'Épine?

—Oui.

—Vingt-sept février dix-neuf cent
six (1906).

(Le témoin fait des recherches dans
son dossier).

R.—Non.

Q.—Voulez-vous, monsieur DeJar-
din, prendre communication d'un do-
cument que je vous exhibe maintenant
et nous dire si ce document vous a été
soumis avant d'être expédié à M.
Turgeon?

(Le témoin lit le document).

R.—Non, je l'ai lu dans les jour-
naux, monsieur; ça m'a même ouvert
un horizon.

Q.—Vous avez compris que M. le baron
de l'Épine représentait plus les in-
térêts du gouvernement que les in-
térêts du syndicat?

R.—Ah! non, pas à ce point de vue-
là.

Q.—Dans tous les cas, vous avez
compris son anxiété que l'affaire se
terminât à courte échéance?

R.—J'ai compris que si nous ne
marchions pas il aurait offert l'affaire
à quelqu'un d'autre, voilà tout.

La fameuse lettre du 2 janvier

Q.—Voulez-vous produire une copie
de la lettre que vous avez envoyée à
M. le baron de l'Épine en date du
vingt-sept février dix-neuf cent six
(1906), dont je vous exhibe l'original
maintenant?

(Le témoin examine le document
qui lui est mis entre les mains par
Mtre Laflamme).

R.—C'est parfait.

40/Original est produit comme pièce
No. 46).

Q.—Dans cette lettre exhibit 46
vous accusez réception des lettres que
vous avez reçues du baron le vingt-
deux et le vingt-quatre du même mois
—ce sont deux des lettres qui n'ont
pas été publiées.

—Du vingt-quatre février?

—Du vingt-deux et du vingt-quatre
février.

—Des lettres du baron au syndicat?

—Au syndicat.

—Du vingt-deux et du vingt-quatre
février?

—Oui.

R.—Il y a une lettre du vingt-quatre
février, qui m'est adressée:

"Cher monsieur,

"Veuillez trouver ci-joint la ré-
ponse du ministre à ma lettre du
vingt-sept janvier."

"Sincèrement à vous,

BARON DE L'ÉPINE."

Q.—Maintenant, cette lettre du mi-
nistre en réponse à sa lettre du vingt-
sept janvier, qui était celle soumise
aux délibérations du conseil le vingt-
quatre, était-elle sous pli?

R.—J'ai ici la copie de la lettre.

Q.—La lettre du vingt-sept février
dit que vous avez reçu les lettres du
vingt-deux et du vingt-quatre cou-
rant, et vous avez vu celle du vingt-
deux?

R.—Pardieu, j'ai vu celle du vingt-
quatre.

Q.—Du vingt-quatre février, qui
contenait la lettre du ministre?

R.—Qui contenait la lettre du mi-
nistre, oui.

Q.—Qui avait été datée de Québec,
le dix février?

R.—De Québec, le dix février.

Q.—Voulez-vous lire cette lettre du
dix février?

R.—Parfaitement.

(Le témoin lit la lettre au vante):

"Québec, 10 février 1906.

"Monsieur le baron de l'Épine,

"28 Chausse de Charlevoix,

"Truxelles,

"Belgique.

"Mon cher monsieur de l'Épine,

"Je reçois à l'instant votre lettre
datée du vingt-sept janvier et je
m'empresse de répondre aux deux
questions que vous me posez:

"1o. L'exploitation pour les fins
agricoles et forestières se fait généra-
lement l'hiver, dès que les neiges
et les lacs sont pris; c'est plus rapide
et moins coûteux. Il est d'ailleurs
plus facile de pénétrer dans la forêt
par la raquette (je suppose qu'on
l'a voulu dire par la raquette). La da-
te du dix avril n'est pas acceptable,
vous devrez attendre que les rivières
soient libres de glace, c'est-à-
dire que le départ devra s'effectuer
vers le quinze mai."

"2o. Le fonctionnaire désigné est
M. John Thomson, Portage au Fort,
Comté de Pontiac. C'est un homme
d'une grande expérience et qui con-
naît très bien la région. Si vous le
désirez, le département agit com-
me intermédiaire entre les deux par-
ties, s'il y a lieu.

"Agréez, etc."

Q.—Ceci comble la communication
du vingt-quatre février; mais celle du
vingt-sept, la lettre adressée par le
baron à vous?

R.—Je n'ai pas de lettre du vingt-
deux février, Mtre Laflamme. (Après
avoir fait des recherches dans son
dossier). Non.

(A suivre)

CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN

Un train part de Québec à 1.00 h.

P. m. tous les mardis, jeudis et samedis

pour Indian Lovette, et au retour
part de ce dernier endroit à 2.00 h.

arrivant en ville à 2.30 h. p. m. Ce
train circule ainsi jusqu'au 1er mai
prochain et après cette date-là,
le train part de Québec à la même
heure, voyageant tous les jours excepté
le dimanche entre Québec et le Lac
Saint-Jean.

Le train du dimanche qui part de
Québec à 1.45 h. p. m. pour St-Ray-
mond et au retour arrive à la ville à
9.30 h. p. m. voyageant tout l'hiver.

Institut Canadien de Québec

L'ASSEMBLEE GENERALE AN-

NUELLE des membres actifs de
l'Institut Canadien de Québec, aura
lieu LUNDI, le TROIS FEVRIER

1908, à 8 HEURES DU SOIR, dans
la salle de l'Institut, à l'Hôtel-de-Ville
pour la réception des rapports et l'é-
lection des officiers et des membres
du bureau de direction.

Les membres qui auront pas payé
le montant de leur souscription, pour
le semestre courant, n'auront pas le
droit de voter à l'assemblée.

J. G. COFFRE,

Secrétaire-Administrateur,
Institut Canadien de Québec.

25 jan-7

Dissolution

de Société

La Société Pruneau et Kirouac

étant dissoute de commun accord,

depuis le 2 janvier 1908. On est

pré de nous adresser toute récla-

mation contre notre maison.

Ainsi que tout comptes dus à la

maison doivent être remis immé-

diatement au bureau des sous-
généralistes.

34 rue de la Fabrique, Québec.

8 jan-8

Special: Phonographes

Pendant une semaine seule-

ment, nous donnerons gratis à

tout acheteur d'un phonogra-

phe de \$17.00 ou \$20.00, 5 cy-

lindres à disque de un dollar.

COMPAGNIE
PAQUET

DIVISION DU DETAIL

157-173 rue St-Joseph

QUEBEC

The Enchantress

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER
FERME de 60 acres, sur le chemin de la Petite Rivière pour pâturage, à côté de chez M. Thos. Quinn. S'adresser à R. RUTHMAN, 86, Côte Abraham.
21 jan-6

MAISON A LOUER
LA MAISON No 22, RUE ST-ANNE, Haute-Ville, est-à-dire occupée par le Dr Fortier; 13 chambres et toutes les améliorations modernes. Pour permis de visiter, s'adresser à LARUE & LARUE, Notaires, 22, Ste-Anne.
22 jan-6

MAISON A LOUER
CETTE GRANDE MAISON, No 84, rue Ste-Anne, occupée pendant plusieurs années par Mme Fortin, comptable pensionnée, 22 chambres à coucher. Pour permis de visiter, s'adresser à LARUE & LARUE, Notaires, 22, Ste-Anne.
22 jan-6

A LOUER
DEUX MAGNIFIQUES POSTES de commerce à louer. S'adresser au notaire Cantin, 136 St-Vallier.
18 jan-6

Manufacture à Vendre
LA MANUFACTURE du capitaine J. Almonzor, 1000 yds, entre les rues St-Vallier et Arago, 1000 yds, de terrain, de 1000 pieds en superficie. S'adresser à LARUE & LARUE, Notaires, 22, Ste-Anne, ou au capit. J. GUAY, Bureau de l'Etat, 22, Ste-Anne.
17 jan-6

Hangar Occupé par P. G. Bussière & Cie
A LOUER
LE GRAND HANGAR sur le quel Napoléon et le marché Champlain, maintenant occupé par P. G. Bussière & Cie. S'adresser à GASPARD LEMOINE, 126, rue St-Paul.
17 jan-6

HANGAR A LOUER
LE GRAND HANGAR sur le quel Napoléon et le marché Champlain, maintenant occupé par P. G. Bussière & Cie. S'adresser à GASPARD LEMOINE, 126, rue St-Paul.
16 jan-6

A VENDRE
MAISON EN BRICKS A 3 étages, 50 rue Ste-Famille. LARUE & LARUE, N.P., 22, Ste-Anne.
14 jan-6

MAISON A VENDRE
MAISON A TROIS ETAGES, No 4, rue Blain, Haute-Ville, bon marché pour vente immobilière. Pour conditions de vente, s'adresser à LARUE & LARUE, Notaires, 22, Ste-Anne.
11 jan-6

A LOUER
UN MAGASIN d'épicerie, 807 rue St-Vallier, occupé par M. Gauthier & Fils, p. c. de M. Gauthier & Fils, avec cour et dépendance. Le locataire aura le patronage de la clientèle de M. Gauthier & Fils, qui vont s'installer à la campagne. S'adresser à M. Gauthier & Fils, en haut du magasin.
11 jan-6

A LOUER
SALLES D'EXPOSITIONS et bureaux situés à l'angle du centre des affaires à St-Roch, bien éclairés. Possession immédiate. J. H. ROUSSEAU, 288 rue St-Joseph, Tel. 2519.
9 jan-6

PROPRIETE A VENDRE
BELLE MAISON A 2 étages et dépendance en 25 arpents, située au No 12, rue Plessis, continuation de la rue St-Charles, très beau site et bon placement. S'adresser sur les lieux de visiter.
4 jan-6

Poste de Commerce à Louer
CETTE MAISON située au coin N. E. des rues Notre-Dame et Souffle-Fort, à la basse-Ville, comprenant magasin occupé pendant plusieurs années par feu Chas. A. Roy, marchand de chaussures, et des deux étages adossés.
Québec, 20 Décembre 1907.
J. E. BOILEY, Notaire, 40 rue St-Joseph.

Maisons à vendre ou à louer
QUATRE MAISONS en briques, Avenue des Érables, 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes, eau chaude, chauffage de bain, cuisine électrique, gaz, etc. Possession immédiate. Pour visiter, conditions de vente, s'adresser à P. J. LORANGER, avocat, 81, Ste-Famille, Tel. 1503, ou 3, Ave. des Érables, Tel. 832.
20 nov-6

MAGNIFIQUE LOGEMENT à louer, situé sur le chemin Ste-Foye, à moins de 10 minutes de la gare, avec toutes les améliorations modernes, bain, chauffage, cuisine électrique. Le logement sera cédé par la propriétaire. S'adresser à M. A. LEBLANC, 226 rue St-Jean.
11 dec-6

TELEPHONE 3061
Dr Albert Jinchereau
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Ex-Elève des Hôpitaux de Berlin et Vienne.
SPECIALISTE
MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES
CONSULTATIONS: 10 à 12 heures A.M., 2 à 5 heures P.M.
Bureau: 259 RUE ST-JOSEPH
50 oct-6

L'alcoolisme et la folie

UNE ENQUETE FAITE EN FRANCE

Démontre que l'alcoolisme est l'un des plus grands fléaux sociaux

Paris, 24. — Le ministre de l'Intérieur vient de communiquer les résultats d'une enquête ouverte par son service dans divers établissements d'aliénés, afin de déterminer le nombre exact des malades chez lesquels l'aliénation mentale a pour cause exclusive ou adjuvante l'intoxication alcoolique.

De cette enquête, nous extrayons les renseignements statistiques suivants:

Les malades dénombrés ont été classés en trois groupes:

Le groupe A comprend tous les cas d'alcoolisme simple (confusion mentale, délire, hallucinations, épilepsie, paralysie générale, etc.) où l'intoxication alcoolique a été reconnue comme cause exclusive des troubles cérébraux.

Le groupe B comprend les cas d'alcoolisme présentant l'un ou l'autre de ces caractères, savoir: que le cas soit compliqué de dégénérescence ou de débilité mentale, ou qu'il ait été constaté en même temps de l'alcoolisme nettement défini chez les ascendants.

Le groupe C comprend les cas de folie de toute espèce (manie, folie intermittente, paralyse générale, délire systématisé, etc.) où l'alcoolisme alcoolique a été reconnu comme cause adjuvante des troubles cérébraux.

Le nombre des aliénés de ces divers groupes s'élevait au 1er janvier 1907 aux chiffres suivants:

Aliénés du groupe A. 3,008
Aliénés du groupe B. 3,285
Aliénés du groupe C. 3,439

Total. 9,732

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Le nombre des aliénés de divers ordres soignés dans des établissements spéciaux étant au 1er janvier de 1907, on voit que les aliénés alcooliques constituent 13,90 p. c. du contingent global des aliénés.

Voici maintenant un tableau donnant le détail des boissons responsables des divers cas d'aliénation mentale alcoolique avec le nombre de leurs victimes:

Absinthine. 1,537
Cognac-de-vie. 2,481
Cidre ou bière. 604
Vin. 1,765
Apéritifs divers. 3,345

Total. 9,932

On constate à l'examen de la liste précédente que les grandes responsabilités sont les apéritifs, qu'ils s'appellent absinthe ou qu'ils portent tout autre nom, et les eaux-de-vie frelatées que des débitants peu scrupuleux livrent en masse énorme à la consommation dans les campagnes bretonnes et normandes notamment, et dans la plupart des centres industriels.

Il est intéressant de pouvoir comparer les résultats de la récente enquête du ministre de l'Intérieur avec les chiffres d'années précédentes. Malheureusement le nombre des établissements qui ont pu fournir à cet égard des données précises est beaucoup trop restreint pour qu'on ait pu en faire état. Pour la date de 1907, 36 départements seulement ont pu fournir des renseignements utilisables. Si on fait porter la comparaison sur ces deux dates et sur ces 36 départements, on obtient les chiffres suivants qui sont véritablement effrayants:

Aliénés alcooliques en 1907. 2,540
Aliénés alcooliques en 1907. 3,288

Différence. 1,448

soit en dix ans une augmentation de 57 p. c.

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

Combien, après cela, paraissent justifiées les craintes de ceux qui font de l'alcoolisme un des plus redoutables fléaux sociaux!

me son nom dans leur journal. Mais les preuves de circonstances sont

scrupuleuses. Quels sont ceux qui le possèdent, l'encouragent, sollicitent la signature des citoyens, font la cabale de porte en porte, se réjouissent à l'avance d'un succès qu'il n'aura pas, etc.? Il est évident que ceux qui ont fait la lutte en 1903 pour M. Lacombe, si chaudement appuyés par le journal de la rue Collins, l'ont nommés M. Lacombe lui-même, Omer Lockwell, le savant professeur, Théo. Leclerc, le bras droit de M. Lacombe, Alarie, etc., etc. Voulez-vous une autre preuve? La voici:

Tout Québec sait que pas un homme sensé et sérieux ne voudrait faire de la lutte au maire actuel, M. J. G. Garneau. "La Vigie" est le seul journal ayant tenté d'apporter un adversaire contre l'homme digne et respectable qui dirige nos affaires depuis 25 ans. M. Barthe, principal rédacteur de cette feuille, a été l'un des organisateurs des assemblées publiques convoquées dans le but de choisir un adversaire à M. Garneau. Qu'il faut donc faire M. Moisan à la première assemblée de l'Auditorium? Pourquoi a-t-il permis qu'on le nommât membre du comité chargé de cette vilaine besogne? Pourquoi a-t-il contribué à demander M. C. F. Desjardins, comme candidat à la mairie? Pourquoi, enfin, a-t-il donné l'usage de ses six propriétés pour tenir la dernière assemblée convoquée contre le maire actuel et pourquoi y a-t-il assisté?

M. Moisan me conseillait, hier, d'être prudent. A mon tour, je lui conseillais la franchise. Qu'il fasse, quoi qu'il dise, le public le jugera comme il le mérite. Il est partisan de "La Vigie". Il est aussi un ennemi acharné du maire Garneau. Pour ces deux raisons, il m'ordonne la pousseuse le 17 février prochain.

J'aurai bientôt l'occasion, messieurs et messieurs, de convoquer une grande assemblée publique où mon ami sera invité à dire publiquement ce qu'il a à me reprocher.

Vote humble et toujours dévoué,
ALP. HUARD.

Québec, 24 janvier 1908.

AMOUR

Moyen scientifique absolument sûr, infallible et rapide de gagner l'affection du sexe opposé envers et contre tous. Ce moyen est basé sur les nouvelles et merveilleuses propriétés de la Radio-Magnétique.

Pour renseignements complets envoyez 10 cts au

Dr B. KARR, Montreal, P. Q.

Boite 219

13 Jan-1 m

CANADA

Province de Québec

Dist. de Québec

No 4578

Dame V. Madeline Lemoine, épouse de feu David Duhon, de la paroisse de St-Germain.

Demanderesse.

Napoléon Brochu, atouté de St-Louis de St-Denis, et maintenant des Etats-Unis, Déclaré.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans un mois à compter de la date d'insertion de la dernière publication du présent ordre.

Québec, 16 janvier 1908.

(Signé) TIR. DESSAINT.

Vraie Copie. Dép. G. C. C.

AMYOT & FREMONT.

2 Jan-2

10 ours demanderesse.

Cartes Postales

Scènes d'Hiver

— ET —

Vues de Québec

Plus de 200 différentes Vues

A la chacune.

T. H. O'NEILL

248 RUE ST-JEAN



Le Gin Croix Rouge

est le seul Gin, qui porte un timbre officiel du Gouvernement garantissant l'âge, la qualité et la pureté.



Le Gin Croix Rouge

est le seul Gin, qui porte un timbre officiel du Gouvernement garantissant l'âge, la qualité et la pureté.

GRAND TRUNK RAILWAY

Part de la nuit à 11 heures de Québec et de 11 heures de Montréal.
16.00 A.M., 12.20 A.M., 16.05 P.M.
Tous les jours excepté le dimanche (tous les jours)
CHAINS LAINES LA POINTE LEVI

150 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

6.35 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

12.50 Arrive à St-Hyacinthe, 11.30 A.M.
Tous les jours Arrive à Montréal, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Sherbrooke, 1.00 P.M.
1.00 P.M. Arrive à Portland, 1.00 P.M.

FEUILLETON DE "L'EVENEMENT"

PART A DEUX

Par ALBERICH-CHABROL

de Miqueline, ses délicieux ronds de bras par-dessus sa tête et celle de son danseur, la cambree de son buste en cadence, ses profondes sautes de cœur, souples comme ceux de la fleur balancée par la brise, majestueux comme il le convenait à ses aïeules.

De ne pouvoir lui donner la main pour ces ébats élégants, Hubert n'avait aucune mortification. Le malheur le rendait humble et modeste dans ses vœux. Quoiqu'il ne pût se défendre d'espérer, parce qu'il était riche, parce que Miqueline était pauvre, il entretenait trop de doutes dans son esprit pour ne pas se sentir au jourd'hui épuisé de reconnaissance envers Dieu

SON MÉRITE EST PROUVÉ

Record d'un grand Remède

Une femme éminente de Montréal dit comment elle fut complètement guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le grand bien qu'opère le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham parmi les femmes d'Amérique attire l'attention de nos principaux savants et de nos gens sérieux en général.



La lettre suivante est un des milliers de témoignages conservés au bureau Pinkham, et prouve hors de tout doute que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham doit être un remède de grand mérite, autrement il ne produirait pas d'aussi merveilleux résultats parmi les femmes malades et souffrantes.

Chère Madame Pinkham : — "Peu de temps après mon mariage ma santé commença à décliner. Je n'eus plus d'appétit; j'étais incapable de dormir et je devins très nerveuse et j'avais des douleurs lancinantes dans l'abdomen, avec d'atroces pesanteurs et de constantes migraines, me causant beaucoup de souffrances. Mes périodes devinrent de plus en plus douloureuses, et je devins une charge et une cause de dépense pour ma famille au lieu d'un secours et d'une joie. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie en moins de trois mois. Peu de temps après avoir commencé à en prendre j'ai ressenti un changement pour le mieux, et bientôt je constatai une grande différence et la douleur diminua graduellement jusqu'à parfaite guérison. Je suis plus forte et j'ai meilleure apparence qu'avant mon mariage et il y a de grandes réjouissances au foyer à cause des merveilleuses accompagnées par votre remède. Mlle. M. C. Lefebvre, 722 rue Cadieux, Montréal, Qué.

Si vos périodes sont irrégulières ou douloureuses, si vous souffrez de faiblesse d'estomac, indigestion, gonflement, prostration nerveuse, éblouissement, faiblesse, insouciance, irritabilité, mal de reins et tachycardie, ce sont des symptômes certains de faiblesse féminine, ou de dérangement des organes. Pour cela cas, il existe un remède éprouvé et efficace — C'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

J. W. BARRETTE

ELECTRICIEN PRATIQUE

Toujours en mains, toutes sortes de Matériaux Électriques.

CONSULTATIONS ET ESTIMES GRATIS

18 rue de la Couronne, Québec



Aux Membres Parlementaires, Voyageurs de Commerce, Délégués et Autres.

DURANT LA SESSION

Le Pacifique Canadien désire annoncer qu'un char d'été partira de Montréal, Gare Windsor à 9 h 40 m. tous les jours arrivant à Ottawa, Gare Union, à 1 m. Les passagers auront le privilège de rester dans le char jusqu'à 9 h 40 m. Départ d'Ottawa, Gare Union à 4 h 35 a. m. arrivant Gare Windsor, Montréal à 8 a. m.

Pour informations, s'adresser au bureau des billets, gare du Palais, ou au bureau principal, angle des rues St-Jean et du Palais.

LIGNE ALLAN

STEAMERS DE LA MAIE ROYALE

St-Jean et Halifax à Liverpool

De Liverpool	Vapeurs	De St-Jean	De Halifax
17 Janvier	Ionian	17 Janv	18 Janv
24 " "	Corinthien	24 " "	25 " "
31 " "	Gramian	31 " "	1 Fév
7 Fév	Preterian	7 Fév	8 Fév

PRIX DU PASSAGE

Cabine... \$10.00 en montant

Deuxième Cabine... \$40.00 en montant

Entrepren... \$27.50 et \$25.75

Entrepren... \$25.00

Service de Glasgow, Portland, Boston

De Glasgow

Vapeurs

De Portland

De Boston

11 Janv

18 Janv

25 Janv

1 Fév

8 Fév

15 Fév

Vapeurs ne transportant pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE

Salon (Grand plan, nouveau, 1re et 2e)...

Deuxième Cabine... \$40.00 et plus

Entrepren... \$27.50

Service de Liverpool, Londres et Halifax

De Londres

Vapeurs

De St-Jean

De Halifax

1 Jan

8 Jan

15 Jan

LES FETES CARNAVALEQUES

Splendide succès obtenu

Les courses, la parade, le banquet, le feu d'artifice

LE CONCERT-BOUCANE ET LA DISTRIBUTION DES PRIX

A l'heure où nous irons sous presse le carnaval des raquetteurs sera chose du passé, mais une chose qui aura laissé d'agréables et vivaces souvenirs parmi la foule nombreuse et enthousiaste de citoyens ou d'étrangers qui en ont suivi les développements.

Grâce aux raquetteurs et à la splendide organisation de leurs clubs, Québec a eu trois jours de fêtes originales et folles dont l'écho se répercutera sur tout le reste de l'hiver.

Ceux qui auront vu parader, courir et s'amuser les raquetteurs en parleront pour admirer leur bonne et magnifique tenue, l'entrain le "diable au corps" dont ils ont fait preuve au cours de la dernière démonstration. Dans cette succession de courses, de parades et de réceptions de toutes sortes, ils ont aussi fait preuve d'une endurance peu ordinaire et qui les ont rendus dignes du renom de ces vieux traqueurs canadiens, dont ils sont les héritiers en ligne directe.

Une température agréable et douce faite, aurait-on dit, spécialement à l'ordre pour les fêtes a duré pendant les deux journées de samedi et d'hier. Nous avons donc samedi le compte rendu de ce qu'ont fait d'abord les raquetteurs en arrivant dans nos murs, parade, photographie du groupe sur la terrasse, réception civique, etc.

LES COURSES

Dans l'après-midi, les courses ont eu lieu aux terrains du Q. A. A. A. Une foule nombreuse de spectateurs et de sportsmen y ont assisté. Il est vrai que les courses formaient à elles seules l'un des plus attrayants articles du programme des fêtes et justifiaient par elles-mêmes l'intérêt soulevé autour d'elles.

La façon dont elles ont été conduites fait le plus grand honneur à ceux qui en ont été les organisateurs immédiats.

Les représentants des clubs de raquettes ont eu la gracieuse et les honneurs du concours ont tous été des hommes des clubs montréalais, dont l'entraînement paraît avoir été supérieur à celui des nôtres.

M. O. Picard, du club Huron, de Québec, a pu toutefois remporter en 2e place dans la course de 220 verges.

Frank Lukeman, du club Montréal, a remporté successivement les courses de 100 verges, 220 verges et de 120 verges. La course de 1 mille a été remportée par M. Hébert, du club St-Jacques, de Montréal. Celle d'un demi-mille et de un quart de mille, par D. Roddo, du Montréal.

Enfin, le fameux Noseworthy, est sorti vainqueur de la course de un mille suivi de près par MacDonald et Cassidy.

1re course — 100 verges — J. Hébert, Montréal; 2e J. P. O'Leary, Montréal; 3e S. A. Le Mesurier, Québec; S. S. Club. Temps 13 2-5.

2e course — 220 verges — Frank Lukeman, M. A. A. A.; 2e D. Buddo, M. A. A. A.; 3e G. Dillon, Montréal. Temps 13 3-5.

3e course — 120 verges avec obstacles — Frank Lukeman, M. A. A. A.; 2e R. Laforce, St-Jacques, Montréal; 3e G. Hay, M. A. A. A.; 4e W. G. Hay, M. A. A. A.; 5e W. G. Hay, M. A. A. A.; 6e W. G. Hay, M. A. A. A.; 7e W. G. Hay, M. A. A. A.; 8e W. G. Hay, M. A. A. A.; 9e W. G. Hay, M. A. A. A.; 10e W. G. Hay, M. A. A. A.; 11e W. G. Hay, M. A. A. A.; 12e W. G. Hay, M. A. A. A.; 13e W. G. Hay, M. A. A. A.; 14e W. G. Hay, M. A. A. A.; 15e W. G. Hay, M. A. A. A.; 16e W. G. Hay, M. A. A. A.; 17e W. G. Hay, M. A. A. A.; 18e W. G. Hay, M. A. A. A.; 19e W. G. Hay, M. A. A. A.; 20e W. G. Hay, M. A. A. A.; 21e W. G. Hay, M. A. A. A.; 22e W. G. Hay, M. A. A. A.; 23e W. G. Hay, M. A. A. A.; 24e W. G. Hay, M. A. A. A.; 25e W. G. Hay, M. A. A. A.; 26e W. G. Hay, M. A. A. A.; 27e W. G. Hay, M. A. A. A.; 28e W. G. Hay, M. A. A. A.; 29e W. G. Hay, M. A. A. A.; 30e W. G. Hay, M. A. A. A.; 31e W. G. Hay, M. A. A. A.; 32e W. G. Hay, M. A. A. A.; 33e W. G. Hay, M. A. A. A.; 34e W. G. Hay, M. A. A. A.; 35e W. G. Hay, M. A. A. A.; 36e W. G. Hay, M. A. A. A.; 37e W. G. Hay, M. A. A. A.; 38e W. G. Hay, M. A. A. A.; 39e W. G. Hay, M. A. A. A.; 40e W. G. Hay, M. A. A. A.; 41e W. G. Hay, M. A. A. A.; 42e W. G. Hay, M. A. A. A.; 43e W. G. Hay, M. A. A. A.; 44e W. G. Hay, M. A. A. A.; 45e W. G. Hay, M. A. A. A.; 46e W. G. Hay, M. A. A. A.; 47e W. G. Hay, M. A. A. A.; 48e W. G. Hay, M. A. A. A.; 49e W. G. Hay, M. A. A. A.; 50e W. G. Hay, M. A. A. A.; 51e W. G. Hay, M. A. A. A.; 52e W. G. Hay, M. A. A. A.; 53e W. G. Hay, M. A. A. A.; 54e W. G. Hay, M. A. A. A.; 55e W. G. Hay, M. A. A. A.; 56e W. G. Hay, M. A. A. A.; 57e W. G. Hay, M. A. A. A.; 58e W. G. Hay, M. A. A. A.; 59e W. G. Hay, M. A. A. A.; 60e W. G. Hay, M. A. A. A.; 61e W. G. Hay, M. A. A. A.; 62e W. G. Hay, M. A. A. A.; 63e W. G. Hay, M. A. A. A.; 64e W. G. Hay, M. A. A. A.; 65e W. G. Hay, M. A. A. A.; 66e W. G. Hay, M. A. A. A.; 67e W. G. Hay, M. A. A. A.; 68e W. G. Hay, M. A. A. A.; 69e W. G. Hay, M. A. A. A.; 70e W. G. Hay, M. A. A. A.; 71e W. G. Hay, M. A. A. A.; 72e W. G. Hay, M. A. A. A.; 73e W. G. Hay, M. A. A. A.; 74e W. G. Hay, M. A. A. A.; 75e W. G. Hay, M. A. A. A.; 76e W. G. Hay, M. A. A. A.; 77e W. G. Hay, M. A. A. A.; 78e W. G. Hay, M. A. A. A.; 79e W. G. Hay, M. A. A. A.; 80e W. G. Hay, M. A. A. A.; 81e W. G. Hay, M. A. A. A.; 82e W. G. Hay, M. A. A. A.; 83e W. G. Hay, M. A. A. A.; 84e W. G. Hay, M. A. A. A.; 85e W. G. Hay, M. A. A. A.; 86e W. G. Hay, M. A. A. A.; 87e W. G. Hay, M. A. A. A.; 88e W. G. Hay, M. A. A. A.; 89e W. G. Hay, M. A. A. A.; 90e W. G. Hay, M. A. A. A.; 91e W. G. Hay, M. A. A. A.; 92e W. G. Hay, M. A. A. A.; 93e W. G. Hay, M. A. A. A.; 94e W. G. Hay, M. A. A. A.; 95e W. G. Hay, M. A. A. A.; 96e W. G. Hay, M. A. A. A.; 97e W. G. Hay, M. A. A. A.; 98e W. G. Hay, M. A. A. A.; 99e W. G. Hay, M. A. A. A.; 100e W. G. Hay, M. A. A. A.; 101e W. G. Hay, M. A. A. A.; 102e W. G. Hay, M. A. A. A.; 103e W. G. Hay, M. A. A. A.; 104e W. G. Hay, M. A. A. A.; 105e W. G. Hay, M. A. A. A.; 106e W. G. Hay, M. A. A. A.; 107e W. G. Hay, M. A. A. A.; 108e W. G. Hay, M. A. A. A.; 109e W. G. Hay, M. A. A. A.; 110e W. G. Hay, M. A. A. A.; 111e W. G. Hay, M. A. A. A.; 112e W. G. Hay, M. A. A. A.; 113e W. G. Hay, M. A. A. A.; 114e W. G. Hay, M. A. A. A.; 115e W. G. Hay, M. A. A. A.; 116e W. G. Hay, M. A. A. A.; 117e W. G. Hay, M. A. A. A.; 118e W. G. Hay, M. A. A. A.; 119e W. G. Hay, M. A. A. A.; 120e W. G. Hay, M. A. A. A.; 121e W. G. Hay, M. A. A. A.; 122e W. G. Hay, M. A. A. A.; 123e W. G. Hay, M. A. A. A.; 124e W. G. Hay, M. A. A. A.; 125e W. G. Hay, M. A. A. A.; 126e W. G. Hay, M. A. A. A.; 127e W. G. Hay, M. A. A. A.; 128e W. G. Hay, M. A. A. A.; 129e W. G. Hay, M. A. A. A.; 130e W. G. Hay, M. A. A. A.; 131e W. G. Hay, M. A. A. A.; 132e W. G. Hay, M. A. A. A.; 133e W. G. Hay, M. A. A. A.; 134e W. G. Hay, M. A. A. A.; 135e W. G. Hay, M. A. A. A.; 136e W. G. Hay, M. A. A. A.; 137e W. G. Hay, M. A. A. A.; 138e W. G. Hay, M. A. A. A.; 139e W. G. Hay, M. A. A. A.; 140e W. G. Hay, M. A. A. A.; 141e W. G. Hay, M. A. A. A.; 142e W. G. Hay, M. A. A. A.; 143e W. G. Hay, M. A. A. A.; 144e W. G. Hay, M. A. A. A.; 145e W. G. Hay, M. A. A. A.; 146e W. G. Hay, M. A. A. A.; 147e W. G. Hay, M. A. A. A.; 148e W. G. Hay, M. A. A. A.; 149e W. G. Hay, M. A. A. A.; 150e W. G. Hay, M. A. A. A.; 151e W. G. Hay, M. A. A. A.; 152e W. G. Hay, M. A. A. A.; 153e W. G. Hay, M. A. A. A.; 154e W. G. Hay, M. A. A. A.; 155e W. G. Hay, M. A. A. A.; 156e W. G. Hay, M. A. A. A.; 157e W. G. Hay, M. A. A. A.; 158e W. G. Hay, M. A. A. A.; 159e W. G. Hay, M. A. A. A.; 160e W. G. Hay, M. A. A. A.; 161e W. G. Hay, M. A. A. A.; 162e W. G. Hay, M. A. A. A.; 163e W. G. Hay, M. A. A. A.; 164e W. G. Hay, M. A. A. A.; 165e W. G. Hay, M. A. A. A.; 166e W. G. Hay, M. A. A. A.; 167e W. G. Hay, M. A. A. A.; 168e W. G. Hay, M. A. A. A.; 169e W. G. Hay, M. A. A. A.; 170e W. G. Hay, M. A. A. A.; 171e W. G. Hay, M. A. A. A.; 172e W. G. Hay, M. A. A. A.; 173e W. G. Hay, M. A. A. A.; 174e W. G. Hay, M. A. A. A.; 175e W. G. Hay, M. A. A. A.; 176e W. G. Hay, M. A. A. A.; 177e W. G. Hay, M. A. A. A.; 178e W. G. Hay, M. A. A. A.; 179e W. G. Hay, M. A. A. A.; 180e W. G. Hay, M. A. A. A.; 181e W. G. Hay, M. A. A. A.; 182e W. G. Hay, M. A. A. A.; 183e W. G. Hay, M. A. A. A.; 184e W. G. Hay, M. A. A. A.; 185e W. G. Hay, M. A. A. A.; 186e W. G. Hay, M. A. A. A.; 187e W. G. Hay, M. A. A. A.; 188e W. G. Hay, M. A. A. A.; 189e W. G. Hay, M. A. A. A.; 190e W. G. Hay, M. A. A. A.; 191e W. G. Hay, M. A. A. A.; 192e W. G. Hay, M. A. A. A.; 193e W. G. Hay, M. A. A. A.; 194e W. G. Hay, M. A. A. A.; 195e W. G. Hay, M. A. A. A.; 196e W. G. Hay, M. A. A. A.; 197e W. G. Hay, M. A. A. A.; 198e W. G. Hay, M. A. A. A.; 199e W. G. Hay, M. A. A. A.; 200e W. G. Hay, M. A. A. A.; 201e W. G. Hay, M. A. A. A.; 202e W. G. Hay, M. A. A. A.; 203e W. G. Hay, M. A. A. A.; 204e W. G. Hay, M. A. A. A.; 205e W. G. Hay, M. A. A. A.; 206e W. G. Hay, M. A. A. A.; 207e W. G. Hay, M. A. A. A.; 208e W. G. Hay, M. A. A. A.; 209e W. G. Hay, M. A. A. A.; 210e W. G. Hay, M. A. A. A.; 211e W. G. Hay, M. A. A. A.; 212e W. G. Hay, M. A. A. A.; 213e W. G. Hay, M. A. A. A.; 214e W. G. Hay, M. A. A. A.; 215e W. G. Hay, M. A. A. A.; 216e W. G. Hay, M. A. A. A.; 217e W. G. Hay, M. A. A. A.; 218e W. G. Hay, M. A. A. A.; 219e W. G. Hay, M. A. A. A.; 220e W. G. Hay, M. A. A. A.; 221e W. G. Hay, M. A. A. A.; 222e W. G. Hay, M. A. A. A.; 223e W. G. Hay, M. A. A. A.; 224e W. G. Hay, M. A. A. A.; 225e W. G. Hay, M. A. A. A.; 226e W. G. Hay, M. A. A. A.; 227e W. G. Hay, M. A. A. A.; 228e W. G. Hay, M. A. A. A.; 229e W. G. Hay, M. A. A. A.; 230e W. G. Hay, M. A. A. A.; 231e W. G. Hay, M. A. A. A.; 232e W. G. Hay, M. A. A. A.; 233e W. G. Hay, M. A. A. A.; 234e W. G. Hay, M. A. A. A.; 235e W. G. Hay, M. A. A. A.; 236e W. G. Hay, M. A. A. A.; 237e W. G. Hay, M. A. A. A.; 238e W. G. Hay, M. A. A. A.; 239e W. G. Hay, M. A. A. A.; 240e W. G. Hay, M. A. A. A.; 241e W. G. Hay, M. A. A. A.; 242e W. G. Hay, M. A. A. A.; 243e W. G. Hay, M. A. A. A.; 244e W. G. Hay, M. A. A. A.; 245e W. G. Hay, M. A. A. A.; 246e W. G. Hay, M. A. A. A.; 247e W. G. Hay, M. A. A. A.; 248e W. G. Hay, M. A. A. A.; 249e W. G. Hay, M. A. A. A.; 250e W. G. Hay, M. A. A. A.; 251e W. G. Hay, M. A. A. A.; 252e W. G. Hay, M. A. A. A.; 253e W. G. Hay, M. A. A. A.; 254e W. G. Hay, M. A. A. A.; 255e W. G. Hay, M. A. A. A.; 256e W. G. Hay, M. A. A. A.; 257e W. G. Hay, M. A. A. A.; 258e W. G. Hay, M. A. A. A.; 259e W. G. Hay, M. A. A. A.; 260e W. G. Hay, M. A. A. A.; 261e W. G. Hay, M. A. A. A.; 262e W. G. Hay, M. A. A. A.; 263e W. G. Hay, M. A. A. A.; 264e W. G. Hay, M. A. A. A.; 265e W. G. Hay, M. A. A. A.; 266e W. G. Hay, M. A. A. A.; 267e W. G. Hay, M. A. A. A.; 268e W. G. Hay, M. A. A. A.; 269e W. G. Hay, M. A. A. A.; 270e W. G. Hay, M. A. A. A.; 271e W. G. Hay, M. A. A. A.; 272e W. G. Hay, M. A. A. A.; 273e W. G. Hay, M. A. A. A.; 274e W. G. Hay, M. A. A. A.; 275e W. G. Hay, M. A. A. A.; 276e W. G. Hay, M. A. A. A.; 277e W. G. Hay, M. A. A. A.; 278e W. G. Hay, M. A. A. A.; 279e W. G. Hay, M. A. A. A.; 280e W. G. Hay, M. A. A. A.; 281e W. G. Hay, M. A. A. A.; 282e W. G. Hay, M. A. A. A.; 283e W. G. Hay, M. A. A. A.; 284e W. G. Hay, M. A. A. A.; 285e W. G. Hay, M. A. A. A.; 286e W. G. Hay, M. A. A. A.; 287e W. G. Hay, M. A. A. A.; 288e W. G. Hay, M. A. A. A.; 289e W. G. Hay, M. A. A. A.; 290e W. G. Hay, M. A. A. A.; 291e W. G. Hay, M. A. A. A.; 292e W. G. Hay, M. A. A. A.; 293e W. G. Hay, M. A. A. A.; 294e W. G. Hay, M. A. A. A.; 295e W. G. Hay, M. A. A. A.; 296e W. G. Hay, M. A. A. A.; 297e W. G. Hay, M. A. A. A.; 298e W. G. Hay, M. A. A. A.; 299e W. G. Hay, M. A. A. A.; 300e W. G. Hay, M. A. A. A.; 301e W. G. Hay, M. A. A. A.; 302e W. G. Hay, M. A. A. A.; 303e W. G. Hay, M. A. A. A.; 304e W. G. Hay, M. A. A. A.; 305e W. G. Hay, M. A. A. A.; 306e W. G. Hay, M. A. A. A.; 307e W. G. Hay, M. A. A. A.; 308e W. G. Hay, M. A. A. A.; 309e W. G. Hay, M. A. A. A.; 310e W. G. Hay, M. A. A. A.; 311e W. G. Hay, M. A. A. A.; 312e W. G. Hay, M. A. A. A.; 313e W. G. Hay, M. A. A. A.; 314e W. G. Hay, M. A. A. A.; 315e W. G. Hay, M. A. A. A.; 316e W. G. Hay, M. A. A. A.; 317e W. G. Hay, M. A. A. A.; 318e W. G. Hay, M. A. A. A.; 319e W. G. Hay, M. A. A. A.; 320e W. G. Hay, M. A. A. A.; 321e W. G. Hay, M. A. A. A.; 322e W. G. Hay, M. A. A. A.; 323e W. G. Hay, M. A. A. A.; 324e W. G. Hay, M. A. A. A.; 325e W. G. Hay, M. A. A. A.; 326e W. G. Hay, M. A. A. A.; 327e W. G. Hay, M. A. A. A.; 328e W. G. Hay, M. A. A. A.; 329e W. G. Hay, M. A. A. A.; 330e W. G. Hay, M. A. A. A.; 331e W. G. Hay, M. A. A. A.; 332e W. G. Hay, M. A. A. A.; 333e W. G. Hay, M. A. A. A.; 334e W. G. Hay, M. A. A. A.; 335e W. G. Hay, M. A. A. A.; 336e W. G. Hay, M. A. A. A.; 337e W. G. Hay, M. A. A. A.; 338e W. G. Hay, M. A. A. A.; 339e W. G. Hay, M. A. A. A.; 340e W. G. Hay, M. A. A. A.; 341e W. G. Hay, M. A. A. A.; 342e W. G. Hay, M. A. A. A.; 343e W. G. Hay, M. A. A. A.; 344e W. G. Hay, M. A. A. A.; 345e W. G. Hay, M. A. A. A.; 346e W. G. Hay, M. A. A. A.; 347e W. G. Hay, M. A. A. A.; 348e W. G. Hay, M. A. A. A.; 349e W. G. Hay, M. A. A. A.; 350e W. G. Hay, M. A. A. A.; 351e W. G. Hay, M. A. A. A.; 352e W. G. Hay, M. A. A. A.; 353e W. G. Hay, M. A. A. A.; 354e W. G. Hay, M. A. A. A.; 355e W. G. Hay, M. A. A. A.; 356e W. G. Hay, M. A. A. A.; 357e W. G. Hay, M. A. A. A.; 358e W. G. Hay, M. A. A. A.; 359e W. G. Hay, M. A. A. A.; 360e W. G. Hay, M. A. A. A.; 361e W. G. Hay, M. A. A. A.; 362e W. G. Hay, M. A. A. A.; 363e W. G. Hay, M. A. A. A.; 364e W. G. Hay, M. A. A. A.; 365e W. G. Hay, M. A. A. A.; 366e W. G. Hay, M. A. A. A.; 367e W. G. Hay, M. A. A. A.; 368e W. G. Hay, M. A. A. A.; 369e W. G. Hay, M. A. A. A.; 370e W. G. Hay, M. A. A. A.; 371e W. G. Hay, M. A. A. A.; 372e W. G. Hay, M. A. A. A.; 373e W. G. Hay, M. A. A. A.; 374e W. G. Hay, M. A. A. A.; 375e W. G. Hay, M. A. A. A.; 376e W. G. Hay, M. A. A. A.; 377e W. G. Hay, M. A. A. A.; 378e W. G. Hay, M. A. A. A.; 379e W. G. Hay, M. A. A. A.; 380e W. G. Hay, M. A. A. A.; 381e W. G. Hay, M. A. A. A.; 382e W. G. Hay, M. A. A. A.; 383e W. G. Hay, M. A. A. A.; 384e W. G. Hay, M. A. A. A.; 385e W. G. Hay, M. A. A. A.; 386e W. G. Hay, M. A. A. A.; 387e W. G. Hay, M. A. A. A.; 388e W. G. Hay, M. A. A. A.; 389e W. G. Hay, M. A. A. A.; 390e W. G. Hay, M. A. A. A.; 391e W. G. Hay, M. A. A. A.; 392e W. G. Hay, M. A. A. A.; 393e W. G. Hay, M. A. A. A.; 394e W. G. Hay, M. A. A. A.; 395e W. G. Hay, M. A. A. A.; 396e W. G. Hay, M. A. A. A.; 397e W. G. Hay, M. A. A. A.; 398e W. G. Hay, M. A. A. A.; 399e W. G. Hay, M. A. A. A.; 400e W. G. Hay, M. A. A. A.; 401e W. G. Hay, M. A. A. A.; 402e W. G. Hay, M. A. A. A.; 403e W. G. Hay, M. A. A. A.; 404e W. G. Hay, M. A. A. A.; 405e W. G. Hay, M. A. A. A.; 406e W. G. Hay, M. A. A. A.; 407e W. G. Hay, M. A. A. A.; 408e W. G. Hay, M. A. A. A.; 409e W. G. Hay, M. A. A. A.; 410e W. G. Hay, M. A. A. A.; 411e W. G. Hay, M. A. A. A.; 412e W. G. Hay, M. A. A. A.; 413e W. G. Hay, M. A. A. A.; 414e W. G. Hay, M. A. A. A.; 415e W. G. Hay, M. A. A. A.; 416e W. G. Hay, M. A. A. A.; 417e W. G. Hay, M. A. A. A.; 418e W. G. Hay, M. A. A. A.; 419e W. G. Hay, M. A. A. A.; 420e W. G. Hay, M. A. A. A.; 421e W. G. Hay, M. A. A. A.; 422e W. G. Hay, M. A. A. A.; 423e W. G. Hay, M. A. A. A.; 424e W. G. Hay, M. A. A. A.; 425e W. G. Hay, M. A. A. A.; 426e W. G. Hay, M. A. A. A.; 427e W. G. Hay, M. A. A. A.; 428e W. G. Hay, M. A. A. A.; 429e W. G. Hay, M. A. A. A.; 430e W. G. Hay, M. A. A. A.; 43

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

27 janvier — 2 hrs. p. m.
Gros vent et tempête du nord à l'ouest. Ciel plus clair cette nuit et temps plus froid.
Mardi, temps beau et froid.

Une violente tempête a fait rage hier sur la région des lacs, elle est maintenant concentrée près de Montréal.

Une autre vague de mauvais temps de moindre importance, couvra les provinces de l'ouest.

Il neige abondamment sur Ontario et Québec. Il est tombé un peu de neige en quelques localités des provinces de l'ouest.

La vague de mauvais temps qui va se propager sur Ontario et Québec ne sera pas de longue durée.

La conférence de l'honorable T. Chapais

Sous les auspices de l'Union Conservatrice

La conférence que l'hon. T. Chapais donnera sous les auspices de l'Union Conservatrice, aura lieu le 28 janvier courant, dans les salles de conférences de l'Auditorium. Sujet: "Le parti conservateur, ses origines, ses traditions."

On pourra se procurer des cartes à "L'Événement" et au "Chronicle".

Feu l'abbé Georges Côté

M. l'abbé Georges Côté, ancien curé de Ste-Croix, est décédé hier à l'Hôpital Général, après une longue et cruelle maladie.

M. l'abbé Côté était l'un des prêtres les plus connus de l'archidiocèse de Québec. Il a enseigné d'abord au Séminaire de Québec, puis il fut nommé vicaire à la Basilique et enfin curé à Ste-Croix de Lotbinière. Comme professeur, il avait une réputation bien méritée. Il avait un grand talent littéraire qui se traduisait dans sa prédication et il fut souvent choisi comme orateur de nos grandes fêtes religieuses et nationales. Dans l'exercice du saint ministère, M. l'abbé Côté apportait un zèle et un dévouement qui affaiblissent souvent sa frêle santé. Aussi était-il aimé par ses paroissiens. A Ste-Croix, et était l'idole de ses ouailles et ce fut un deuil profond dans toute la paroisse quand la maladie l'obligea à quitter son presbytère pour venir attendre la mort à l'Hôpital Général. C'est à Ste-Croix qu'il a voulu dormir son dernier sommeil au milieu des braves gens qu'il a édifiés par la dignité de sa vie. Ses anciens paroissiens conserveront fidèlement et pieusement sa mémoire.

ECHO DE LA BOURRASQUE D'HIER

Quequ'un qui a promis, mais un peu tard de ne plus s'y faire reprendre, c'est M. Joseph Chantant dont le voyage de retour de Charlebourg où il était retenu dans la journée d'hier avec un ami de Montréal, a été très accidenté. Ceux qui ont goûté hier, aux chemins et à la température de la campagne savent de quelle saveur hibernienne se sont entourées leurs péripéties vers les dix heures et demie du soir. A cette heure-là la bourrasque faisait rage. Parvenu au pied de la Côte du Roi, le cheval qui conduisait la voiture de M. Chantant et de son ami, perdit trace de la route, et alla s'embarquer dans un énorme banc de neige des environs avec les occupants de la voiture, aveuglés et transis.

De peine et de misère on put enfin obtenir du secours et sortir de la fauchée position où l'on se trouvait. Les voyageurs sont arrivés à Québec en jurant leurs grands dieux de ne plus s'y faire repincer.

Seance littéraire et musicale

Au couvent de St-Romuald

Une séance littéraire et musicale sera donnée mercredi, après-midi, au pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, à St-Romuald, sous la présidence du curé de la paroisse, M. l'abbé Richard.

En voici le programme:
Duo: "Invincible Église" Mmes F. Demers, A. Labrecque, A. St-Hilaire, A. M. Cantin, L. Gravel, M. A. Blouin, M. L. L'Espérance, A. Lemieux.
"BIENVENUE"

Récitation: "Un Secret", ... Mlle N. K. O'Neill.
Grand chœur: "L'hymne des Vents" Récitation: "Une larme dans l'Océan" Chansonnette avec parlé: "Vilain d'écuyer."

"LA RECONNAISSANCE"
ACTE I.
Musique: "Mar-Son hongroise", ... ACTE II.
Musique: "Joyeuse fête", ... ACTE III.
"L'AMOUR ET LE PARDON"
Mmes A. Lemieux, M. R. Ginkras, L. Gravel, G. Gosselin.
Chœur amusant: "La Cigale et la Fourmi".

BONSOIR
Musique: "L'Aïeune", ... Mmes F. Demers, A. Labrecque, A. St-Hilaire, A. M. Cantin, L. Gravel, M. A. Blouin, M. L. L'Espérance, J. Boutin.
Cette séance sera répétée jeudi soir.

Echos Télégraphiques

Mort de joie

Suffield, Connecticut, 25.—En apprenant qu'il venait d'hériter d'une somme de \$50,000, un nommé Benjamin F. Phelan, a éprouvé une telle joie qu'il est mort subitement d'une insaisissable de cœur.

Victimes du patinage

Amosbury, Massachusetts, 25.—Lewis Woodman, âgé de 22 ans, et Mlle Blanche Adkins, âgée de 16 ans, se sont noyées en patinant sur le lac Gardner. Une dépêche de Bridgeport, Connecticut, annonce aussi la mort de John Andréjack, âgé de 14 ans, qui patinait sur un lac, et la mort, à Danbury, de Frank Hayes, âgé de 12 ans, qui patinait aussi sur un lac.

La fièvre scarlatine à Worcester

Worcester, 25.—La commission scolaire s'est assemblée pour s'entretenir sur l'attitude à prendre relativement à l'épidémie de fièvre scarlatine qui sévit parmi les enfants d'école. Il fut décidé d'ordonner la fermeture des 75 écoles publiques de Worcester jusqu'à mercredi prochain. Dans l'intervalle, les écoles subissent une complète désinfection, sous la direction du surintendant des écoles publiques, M. George C. Hancock.

Le canal de Panama

Washington, 25.—Le colonel Goethals, directeur des travaux du canal de Panama, a dit aujourd'hui, devant la commission des canaux interocéaniques, au Sénat, que les navires pourraient passer, en huit heures, d'un océan à l'autre, lorsque le canal de Panama sera achevé.

Le point le plus vulnérable du canal, en cas de guerre, sera l'écluse de Gatun où se trouvent les grands barrages retenant les eaux du Rio Chagres. Le lac artificiel formé en arrière de ce barrage sera assez vaste pour recevoir toute la flotte des États-Unis. Le colonel Goethals a dit, en outre, que les documents, relevés géographiques, plans, etc. de la compagnie française du canal de Panama, ont été d'une grande valeur et ont facilité la construction de celle des sections du canal, où les ingénieurs américains ont suivi le tracé français. Plusieurs des anciens employés de la compagnie française sont au service des États-Unis, notamment un dessinateur en chef. Quant au matériel provenant de la compagnie française, on utilise actuellement 100 locomotives, 200 à 300 wagons et quatre dragues.

MORT DE M. L. H. HEBERT

(Dépêche spéciale)
Montréal, 25.—M. L. H. Hébert, marchand de fer, est mort hier matin, à sa résidence rue St-Hubert, à l'âge de 72 ans.

LE MAUVAIS TEMPS EN MER

Arrivée du "Montrose" avec les passagers du "Mount Royal"

(Dépêche spéciale)
St-Jean, N. B., 25.—Après 56 jours de traversée, les passagers du steamer "Mount Royal" sont arrivés hier à bord du "Montrose" en retard de 7 jours. Ce dernier a lutté contre la tempête pendant dix jours.

LA SANTÉ DU PAPE

(Dépêche spéciale)
Rome, 27.—En dépit des rapports contraires, la santé du pape Léon XIII laisse beaucoup à désirer. Sa Sainteté souffre beaucoup du froid. Et il est sujet à des accès de fièvre. Les longues promenades qu'il avait l'habitude de faire le matin, sont finies.

AUX INDES

On redoute une crise terrible

(Dépêche spéciale)
Londres, 27.—On redoute une crise terrible aux Indes. Le bureau de la guerre a émis des ordres, appelant en service tous les officiers auxiliaires en Angleterre. Le gouvernement est déterminé de jeter une forte armée dans le pays afin de réprimer le soulèvement.

VOL SACRILÈGE

Montréal, 26.—Un vol sacrilège a été commis ces jours derniers dans l'église St-Eusèbe, rue Fulham. L'Enfant Jésus est disparu de sa crèche, et on le découvrit tout mutilé, dans un coin de la cour de l'école. La police est à la recherche de ce vol sacrilège.

Homicide au second degré

Couper ses cors avec un rasoir est une chose dangereuse et inutile. Le seul vrai remède est Putnam's Corn Extractor; il détruit les cors et les verrues en un jour.
Putnam étant sûr et inoffensif, employez-le.

Bargains! Bargains!

Mille et un "bargains" se trouvent d'un seul coup à la maison L'Heureux & Gauvin, durant cette semaine du 27 janvier.

Gagnants chez J. Plamondon & Fils

447.	\$120	434.	20
8280.	52	24978.	\$141
8100.	51	33117.	27
11917.	36	730.	30
3366.	37	8213.	40
34187.	30	63367.	39
23778.	25	1437.	44

Les personnes qui auront ces numéros sont priées de passer au magasin pour être payées.

Tabac Champlain à fumer et chiquer.

LA TEMPÊTE

Désorganisation de nos services de transport

La plus violente tempête que nous ayons eue depuis plusieurs années, a fait rage toute la nuit et se continue aujourd'hui. Elle a complètement désorganisé le service du tramway à Québec et à Lévis, elle a bloqué toutes les voies ferrées qui convergent sur Québec, de sorte que la plupart des trains sont en retard, et le service de la traversée se fait avec beaucoup de difficulté et très irrégulièrement.

Ce matin, le "Polaris" a été entraîné à la dérive vers l'île d'Orléans, et le "Queen" est resté bloqué par la glace au quai du Grand-Trois jusqu'à 9.15 hrs.

Le "Pilot" qui avait fait une traversée de Lévis à Québec, à 7.20 hrs, en a fait une autre à 9 hrs, et en passant, il a réussi à dégager le "Queen" qui, grâce à ce secours a pu reprendre son service.

La circulation des voitures du tramway ne sera probablement pas reprise avant demain. La ligne est couverte de plusieurs pieds de neige en certains endroits, et les balayuses vont avoir un travail énorme à faire pour débayer la voie.

A Lévis, on ne croit pas que le service du tramway puisse être repris avant demain. Le pont de la traversée de Lévis ne sera ouvert, cet après-midi, qu'à 8.30 heures.

Les membres du Loyola sont priés d'inviter leurs amis à suivre les pleux exercices de cette belle retraite qui commencent à 7.30 heures.

La confrérie de la Ste-Famille célébrera demain mardi, sa fête annuelle à la Basilique. Grand messe et communion générale à 7 hrs. a. m., assemblée ordinaire, sermon de circonstance et salut solennel à 3.30 hrs. p. m.

C'est ce soir la première du fameux drame "Paul Kaurvar". Ayant assisté à la répétition générale, nous pouvons assurer à nos lecteurs que la pièce sera interprétée d'une façon merveilleuse.

Les décors, costumes, sont d'une richesse éblouissante. Cette pièce fera certainement sensation ici, car avec la mise en scène réglée par M. Toussaint, on ne peut s'imaginer quelque chose de mieux. En outre, ce soir, pour voir le plus beau des drames français "Paul Kaurvar".

Sièges réservés

Le diagramme des sièges réservés pour le 5 février, est maintenant dessiné chez l'éditeur Arthur Lavigne, 68 rue St-Jean, où chacun peut faire son choix et se procurer copie du programme de la fête exceptionnelle qui nous est promise par la visite de Madame Lilian Nordica, Walter Flammarion et l'Orchestre Symphonique de New-York. Les personnes demeurant à distance de Québec n'auront qu'à transmettre leurs instructions par la poste à l'éditeur A. Lavigne, pour s'assurer de bonnes places. On s'attend à ce que les compagnies de chemins de fer annoncent une réduction spéciale de prix de passage pour Québec et retour pour le 5 février.

Salle Garde Indépendante Champlain

Assemblée générale, ce soir, à huit heures et demie, aux salles de la Garde, pour affaires très importantes. Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre,
ALB. LALIBERTE,
Assistant-Trésorier.

C'est incroyable

De voir la foule se presser pour acheter la lingerie, broderie, bonnettes et matelines qui sont en vente, cette semaine, chez

MAIRIEAU & Cie,
155 rue St-Joseph.

Pour vol d'une montre

Un individu de St-Sauveur a comparu ce matin en Cour de Police pour répondre à l'accusation d'avoir volé une montre appartenant à son père. Sur son plaidoyer de culpabilité, l'accusé a été condamné à un mois de prison.

Ne vous laissez pas abattre par un mal de tête, une migraine, lorsque une tablette "NEURALGIC" vous en débarrassera comme par enchantement.

En Cour Supérieure

M. le juge Camon a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Anet vs. Delonchamps.

L'action au montant de \$199 a été renvoyée avec dépens.

Voyez-le simplement

Il suffit de voir les étoffes à robes, tweeds, broderies, etc. au Syndicat de Québec, rue St-Joseph. Les réductions sont extraordinaires pour d'aussi belles marchandises.

Vente de propriété

Ce matin, au Palais de Justice, a été vendue par licitation la propriété portant les Nos. 42 et 44 de la rue Notre-Dame et 16 rue Porche.

Notes personnelles

M. V. Gignas, de Montréal, est en ville l'hôte du Dr W. A. Verge.

Tout le monde danse

La farandole extravagante que dansent les prix dans la vente de la maison L'Heureux & Gauvin, est réellement intéressante; c'est le cas de dire, tout le monde danse.

Une seule raison

Le manque d'espace pour nos prochaines importations constitue la seule raison d'aucun renouveau réductions sur tout notre assortiment.

SYNDICAT DE QUÉBEC,
225 rue St-Joseph.

LE PARC NATIONAL

Les premières mesures seront prises cette semaine

Pour mener l'entrepris à bonne fin

Le projet d'ériger un parc national, le champ de bataille des Plaines d'Abraham, accusé de jour en jour des développements les plus accablants.

Le comité central doit se réunir à Ottawa, dans les premiers jours de cette semaine afin de mettre à l'étude le plan projeté du futur parc.

L'érection d'une statue de la Paix recommandée par Lord Grey, entrera dans les détails de cette étude. Le soin de déterminer les grandes lignes du plan a été confié à un architecte et à un ingénieur de haute réputation. Le public, annonce-t-on avec une confiance courante de ces messieurs.

Une belle retraite d'hommes et de jeunes gens

La retraite annuelle des Congréganistes de la Haute-Ville—hommes et jeunes gens—est ouverte hier soir.

Pour permettre aux abonnés du "Loyola" d'aller entendre l'éloquent prédicateur, le Père L'Évêque, S. J., les salles de jeux ne seront ouvertes, cette semaine, qu'à 8.30 heures.

Les membres du Loyola sont priés d'inviter leurs amis à suivre les pleux exercices de cette belle retraite qui commencent à 7.30 heures.

AVIS

La confrérie de la Ste-Famille célébrera demain mardi, sa fête annuelle à la Basilique. Grand messe et communion générale à 7 hrs. a. m., assemblée ordinaire, sermon de circonstance et salut solennel à 3.30 hrs. p. m.

Chez Mme Z. Boivin

10 et 15 pour cent de réduction, pour acheter d'écouler la balance de nos capillaires en laine que nous vendons aussi à bien meilleur marché qu'importe où ailleurs. Nous en avons à partir de 40 c. à \$3.50. Nous donnons aussi un acompte sur nos tiques en laine qui sont du dernier genre et dans les formes les plus nouvelles. Les tiques que nous faisons nous les tiques importées. Elles sont faites de manière à avoir la plus belle apparence, et donner satisfaction aux plus difficiles.

A vous tous de profiter de cette vente à réduction que nous vous offrons pour dix à quelques jours seulement. Vous trouverez toujours le meilleur assortiment dans les lainages de toutes sortes au magasin populaire de Madame Z. Boivin, coin des rues de la Couronne et St-Hélène, St-Roch, Québec. Téléphone 2540.

Succursale chez Mlle Lecière, 741 rue St-Vincent.

OBITUARE

Un des plus vieux citoyens de cette ville, M. J. H. Richard, rentier, vient de s'éteindre à l'âge avancé de 84 ans, et, sept mois, il était le père de M. Eugène Pierre, Sam Richard, de Mme V. W. Laite, Mme S. A. Laite, de Mme J. Brindamour, 143, rue Châteauguay.

Nos sympathies à la famille.

Remerciements

Nous, sous-signés, remercions l'éditeur du montant de nos factures chez J. Plamondon et Fils, nos populaires marchands à St-Sauveur. Et nous, nous encourageons tous les acheteurs à aller à ce magasin, pour y faire leurs achats.

Mme I. Rousseau, 67 rue Napoleon.

Mme Z. Routhier, 178 rue Arago.

Mlle J. Brindamour, 143, rue Châteauguay.

Blessé à mort par un éboulement

Un nommé John Grau, de Ste-Foye, a été victime d'un fatal accident, au Cap Rouge, samedi. Grau était employé par M. Davis à débayer de la terre lorsqu'un éboulement se produisit soudain et l'ensevelit sous un amas de terre considérable. On le retira de sa dangereuse position le plus promptement possible et on le transporta à l'hôpital Jeffery Hale, où en dépit des soins qui lui furent prodigués il expira samedi soir.

Le coroner Jolicoeur a été informé de la mort et une enquête aura lieu.

Exonéré de blâme

Le juge Angers a exonéré de tout blâme John Pollach, à propos de l'accident qui s'est terminé à Rimouski par la mort de Gervais Gauthier.

Enquête du coroner

Le coroner Jolicoeur a tenu samedi dernier une enquête sur le corps d'Edouard Gelly, tué la veille à la jonction de Rivière à Pierre. Un verdict de "Mort d'une fracture du crâne" a été rendu.

LE CARNAVAL!

Le carnaval se continue d'une manière pratique chez L'Heureux & Gauvin. Les attractions sont nombreuses et attrayantes. Ne manquez pas d'en suivre le programme.

LE CLUB SOCIAL HALDIMAND

Pera sa première excursion annuelle à Montréal, le 22 février. Les billets sont en vente au train spécial du C. P. R. laissant Québec à 1.15 p. m. et bons pour revenir par tous les trains réguliers jusqu'au mardi, suivit, cette excursion fournira aux québécois l'avantage d'aller assister à la joute de hockey entre le Québec et le M. A. A. Les billets seront vendus aux prix suivants: Adultes \$3.40; enfants, \$1.70. Suivez la foule.

VIN de CHASSAING

LE SPORT

La joute Québec vs Wanderer à Montréal

LES QUÉBÉCOIS SONT VAINCUS

Au cours de la joute de samedi dernier, à Montréal, le club de hockey de Québec, a été vaincu par les Wanderers par un score de 13 à 8.

De l'aveu de tous les spectateurs qui ont été témoins de cette lutte intéressante, les Québec ont joué une superbe partie et ne se sont montrés en rien inférieurs à leurs rivaux. Les

contre eux les hasards du jeu et la mauvaise fortune de circonstances particulièrement défavorables et c'est ce qui explique leur défaite. L'immense patinoir Arena était bondé de spectateurs.

Les Québec ont eu l'avantage au début.

Le jeu a été très animé et parfois d'une grande rudesse du côté des Wanderers.

Joe Power, du Power, du Québec, a dû se retirer de la joute pendant quelques minutes après avoir été blessé à la tempe d'un coup de hockey et privant ainsi par son absence momentanée notre club local de l'un de ses meilleurs joueurs.

Ces derniers se sont alignés dans l'ordre suivant:

Wanderers:—Goal, R. Hern; point, A. Ross; cover-point, Liffon; rover, Glass; centre, E. Russell, alle droite, Blackford; alle gauche, Johnson.

Québec:—Goal, P. Moran; point, R. Power; cover-point, J. Power; rover, E. Hogan; centre, H. Jordan, alle droite, E. Hogan; alle gauche, J. Macdonald.

Referee:—Jos. Hall.

Voici le sommaire:

1ère DEMIE

1er Québec, C. Power, 6 min.

2e Wanderers, Johnson, 8 "

3e Québec, Joe Power, 6 "

4e Wanderers, Russell, 4 "

5e Wanderers, Blackford, 4 "

6e Wanderers, Russell, 2 "

2e DEMIE

7e Wanderers, Russell, 1 "

8e Québec, C. Power, 4 "

9e Québec, C. Power, 2 "

10e Wanderers, Johnson, 11 "

11e Wanderers, Ross, 2 "

12e Wanderers, Glass, 2 "

13e Wanderers, Blackford, 1 "

14e Wanderers, Russell, 14 "

15e Québec, C. Power, 1 "

16e Québec, Jordan, 14 "

17e Wanderers, Russell, 1 "

18e Québec, Jordan, 1 "

19e Wanderers, Johnson, 1 "

20e Wanderers, Ross, 2 "

21e Québec, C. Power, 1 "

Job de Broderies et Shirling

Demain, mardi, nous offrons en vente, un grand lot de broderies sur lawn et mousseline de 1-12 cts jusqu'à 10-12 cts.

Un shirling supérieur pour lingerie (le Minto à 9 cts et l'Aberdeen, à 12 cts, valant 15 cts).

P. S.—La vente commencera à 9 hrs.

T. BELAND & CIE,
172-174-176 rue St-Jean.

A BEAUPORT

A la première réunion du nouveau conseil municipal de cette paroisse, tenue le 20 janvier courant, M. Jules Bélanger, marchand, a été réélu maire de cette municipalité pour un quatrième terme, et M. Napi Gremier est devenu son premier adjoint.

M. le notaire H. DeGue, occupe encore cette année la charge de secrétaire du conseil. Nos félicitations aux nouveaux élus.

DECES

RICHARD.—Décédé le 26 janvier 1908, à l'âge de 84 ans et 7 mois, Jean Baptiste Richard, rentier. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 hrs, Départ de la maison mortuaire, 80 rue Deslar, à 8 hrs, à la paroisse de la Ste-Famille, au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GRAVEL.—A la Basse-Ville, est décédé le 25 janvier 1908, à l'âge de 63 ans, dame Anna Gravel, épouse bien aimée de Jos. Gravel, commerçant.

Les funérailles auront lieu mardi, le 26, à 10 hrs, Départ de la maison mortuaire, 63, Notre-Dame, à 9 hrs, à la paroisse de la Ste-Famille, au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

PAGE.—Ce matin, est décédé à l'âge de 17 jours, Marie-Joséphine Gervais, enfant bien aimé du docteur J. B. Page.

Les funérailles auront lieu à la Basilique mardi le 28 janvier, à 8 hrs de l'après-midi.

Parents et amis sont priés d'y assister.

CÔTÉ.—L'Hôpital Général, est décédé le 25 courant, le Rév. Georges Pierre Côté, ancien curé de Ste-Croix, à l'âge de 63 ans.

Un service sera chanté à l'Hôpital Général à 8 hrs mardi matin. Le corps sera ensuite transporté à Ste-Croix via l'Église, où les funérailles auront lieu mercredi matin à 8.30 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GAGNON.—Décédé le 27 du courant, à l'âge de 28 ans et 10 mois, dame Alimère Riquel, épouse de Louis Gagnon, de la maison Faguy Lévesque, à Frère.

Un service et sa sépulture auront lieu mercredi, le 29, à 9 hrs, à l'Église de Ste-Famille, chez son frère, G. W. Faguy, 83 rue Grant, à 8 hrs, pour l'Église St-Roch et de la maison cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GAUVIN.—Le service anniversaire de Étienne Gaudin, ancien marchand libraire, sera chanté à l'Église St-Roch, le 27, à 7 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.